

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

51^{ème} année - numéro 684

14 AOÛT 1997 - 150 Francs CFA

A QUOI ABOUTISSENT TANT DE SÉMINAIRES ET FORUMS ORGANISÉS AU BÉNIN ?

Un peu plus de sept ans après l'histoire Conférence des Forces vives de la Nation qui a engagé le Bénin dans le processus du renouveau démocratique, on peut affirmer, sans risque de se tromper, que notre pays a fait de riches moissons dans l'organisation de rencontres, séminaires, colloques et autres forums nationaux et internationaux.

INFLATION DE SÉMINAIRES

Le Bénin peut se vanter allègrement d'avoir organisé en moins de deux ans, la Conférence économique nationale, les États

général de la justice, la table ronde de l'éducation, la table ronde sectorielle des transports, les États généraux de la défense, le colloque international sur le minimum social commun. Tout ceci ajouté à d'autres séminaires dont le Bénin ne manque pratiquement jamais les week-end, on est tenté de dire que notre pays est en passe de battre le record dans l'organisation des séminaires, forums... au niveau de la sous-région.

Loin d'affirmer qu'il est inutile d'organiser ces genres de rencontres dans un pays comme le Bénin en vue de réajuster les (Lire la suite à la page 2)

LES IMPACTS DE LA CULTURE DU COTON AU BÉNIN



La République du Bénin est l'un des plus grands producteurs de coton de l'Afrique occidentale subsaharienne. Sa production contribue pour près de 40% à son produit intérieur brut.

La campagne de la production de son Coton pour 1997-1998 est lancée sur fond de couplage culture de rente - cultures vivrières. Au Bénin et malgré la nécessité de la diversification des cultures de rente, la culture de coton continue d'occuper de vastes espaces avec une production sans cesse croissante. Cette croissance bien que voulue et provoquée a, sur la base de la méthode actuelle de production du coton au Bénin des conséquences néfastes comme

la dégradation de l'environnement, la nuisance de l'usage des pesticides sur la santé, etc. Pour aider ses lecteurs et lecteurs à en savoir plus sur la production de l'or blanc au Bénin, la rédaction de "La Croix du Bénin" a sollicité et obtenu deux interviews sur la filière coton : la première avec le ministre du développement rural, M. Jérôme Sacca Kina, la deuxième avec M. Simplice Davo Vodouhé, président de l'organisation béninoise pour la promotion de l'agriculture biologique (OBEPA) qui œuvre pour la production du coton sans intrants chimiques. Lisez plutôt.

(Lire les interviews du ministre et du professeur en pages 6 et 7)

LE GOUVERNEMENT KÉRÉKOU ET L'OBLIGATION DE RÉSULTATS : UN DÉFI À RELEVER À TOUT PRIX

(Lire nos informations à la page 2)

A L'ÉCOUTE DU PAPE



RESPECTER L'HOMME, C'EST SERVIR LE DÉVELOPPEMENT ET GARANTIR LA PAIX

(...) Il existe deux défis importants auxquels doit faire face notre monde moderne — le développement et la paix. En dépit de la profonde attention que ces deux thèmes interdépendants ont reçue aux cours des dernières décennies, il reste encore beaucoup à faire si l'on veut atteindre

un développement authentique et une paix véritable. Les relations politiques et économiques entre les nations et les peuples doivent être édifiées sur une nouvelle base. Il faut s'opposer à l'intérêt personnel et aux efforts menés en vue de renforcer les situations de domination, afin que les nations en voie de développement ne soient pas simplement considérées comme des sources de matières premières, mais comme de véritables partenaires qui peuvent apporter une contribution précieuse au bien de toute la famille humaine.

A tous les niveaux du développement — social, économique, politique — un engagement profond et inébranlable en faveur des droits inaliénables et de la dignité de la personne humaine est nécessaire. C'est précisément cet engagement que le Saint-Siège cherche à promouvoir et à renforcer à travers sa présence active dans le domaine de la diplomatie. En effet, la sauvegarde des droits fondamentaux et du respect de la dignité humaine sont les conditions d'un développement intégral. La personne humaine doit toujours demeurer au centre de tout développement. Dans mon Message pour la Paix de 1981, j'ai souli-

gné que « la paix doit se réaliser dans la vérité; elle doit se construire sur la justice; elle doit être animée par l'amour; elle doit se faire dans la liberté. Sans un respect profond et généralisé de la liberté, la paix échappera à l'homme » (loc. cit., n. 2). La liberté dont nous parlons ici, cette liberté humaine qui constitue le fondement d'une paix véritable et durable, n'est autre que la liberté de faire ce qui est droit et juste. C'est pour cette raison que les valeurs morales et spirituelles occupent une place essentielle dans la sphère politique. En effet, les structures politiques ne sont efficaces que lorsqu'elles répondent véritablement aux besoins de la personne humaine et de la communauté. Si ces structures ignorent cette finalité première et deviennent des fins en elles-mêmes, elles courent le risque d'uniformiser la société et d'aliéner les différentes couches de la population.

Une compréhension correcte de la personne humaine est nécessaire si l'on veut que les efforts visant à promouvoir le développement et la paix réussissent. L'Église a une contribution importante à apporter dans ce domaine; à travers son enseignement social, elle s'efforce d'ac-

croître la conscience morale des exigences de justice et de solidarité, exigences qui sont fondées sur la valeur et le caractère central incomparable de la personne humaine. Partageant avec nos contemporains le désir profond et ardent d'une vie qui soit juste sous tous ses aspects, elle ne manque pas d'examiner les différents aspects du type de justice que la vie des personnes et la société exigent (cf. *Divites in misericordia*, n. 12). En accord avec sa nature et sa mission, l'Église est donc engagée dans des efforts concrets visant à améliorer la société et à répondre aux besoins concrets de l'homme. C'est ce qui motive son œuvre dans le domaine de l'éducation, de la santé et des services sociaux, autant de domaines dans lesquels elle agit en fidélité à son Divin Créateur, qui « n'est pas venu pour être servi, mais pour servir » (Mt 20, 28) (...).

Rome, 11 janvier 1997

Jean-Paul II

Présentation des Lettres de créances de S. E. Mgr Agnès Tshimangira-Orléans, nouvel Ambassadeur du Bénin, près le Saint-Siège

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

LE GOUVERNEMENT KÉRÉKOU ET L'OBLIGATION DE RÉSULTATS : UN DÉFI À RELEVER À TOUT PRIX

« ... C'est sur la base de l'exécution par chaque ministre des projets qui reviennent à son ministère, pour la période ainsi déterminée que vous serez en mesure d'apprécier objectivement son efficacité, et par voie de conséquence de spéculer sur son départ ou son maintien dans l'équipe gouvernementale ».

Voilà la phrase fétiche du message à la Nation béninoise, du Chef de l'État, le général Mathieu Kérékou ce jeudi 31 juillet 1997, veille du 37ème anniversaire de l'indépendance de notre pays, et par laquelle il met fin aux multiples supputations et pronostics sur un éventuel remaniement ministériel. Chaque ministre sait désormais à quel point s'en tenir quant à son maintien ou non au sein du gouvernement. Il en est de même pour ceux et celles des partis politiques, notamment de la coalition qui dans l'ombre font feu de tout bois pour se voir attribuer un jour un portefeuille ministériel. Les uns et les autres doivent se rendre à l'évidence que le temps de distribution des portefeuilles ministériels en signe de gratitude ou pour des fins électorales est révolu. Seuls les résultats sur le terrain seront désormais pris en compte. Tout comme saint Thomas, le peuple, lui, attend de voir pour croire à la réalisation de ces quelques 170 projets, dont le financement est bouclé :

1. - Ministère des mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique dix-neuf projets dont deux en 1997-1998.

* coût total : dix-sept milliards sept cent quarante et un millions (17.741.000.000) de francs CFA.

2. - Ministère de la Culture et de la Communication :

* Vingt-six projets dont huit en 1997-1998.

* coût total dix-sept milliards sept cent six millions (17.706.000.000) de francs CFA.

3. - Ministère du Développement rural :

* quarante-deux projets dont vingt-et-un en 1997-1998.

* coût total vingt-cinq milliards six cent quatre-vingt-dix-sept millions (25.697.000.000) de francs CFA.

4. - Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme :

* deux projets.

* coût total : cinq cents millions (500.000.000) de francs CFA.

5. - Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises :

* deux projets dont un en 1997.

* coût total : trois cent quatre-vingt-et-un millions six cents mille (381.600.000) de francs CFA.

6. - Ministère des Travaux publics et des Transports :

* quinze projets.

* coût total : cent soixante-neuf milliards cent soixante-cinq millions (169.165.000.000) de francs CFA.

7. - Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme administrative :

* un projet.

* coût total : cinq milliards huit cent cinquante millions (5.850.000.000) de francs CFA.

8. - Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs :

* deux projets.

* coût total : neuf cent quarante-neuf millions (949.000.000) de francs CFA.

9. - Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Administration territoriale :

* un projet.

* coût total : quatre cent cinquante millions (450.000.000) de francs CFA.

10. - Ministère de la Santé, de la Protection sociale et de la Condition féminine :

* trente projets.

* coût total : vingt-huit milliards deux cent vingt millions (28.220.000.000) de francs CFA.

11. - Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique :

* dix projets dont quatre en 1997-1998.

* coût total : dix-sept milliards trois cent soixante-quatorze millions (17.374.000.000) de francs CFA.

12. - Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme :

* huit projets dont quatre en 1997-1998.

* coût total : cinq milliards cent trente-six millions (5.136.000.000) de francs CFA.

13. - Ministère du Plan, de la Restructuration économique et de la Promotion de l'Emploi :

* dix projets en 1997-1998.

* coût total : quatre milliards cinq cent trente-et-un millions (4.531.000.000) de francs CFA, ainsi que des projets à caractère socio-administratif

— de la primature ;

— du ministère des finances ;

— du ministère de la justice, de la législation et des droits de l'homme ;

— du ministère des affaires étrangères et de la coopération et

— du ministère de la défense nationale.

Il ne s'agit donc pas de changer une équipe pour changer. L'essentiel, c'est de permettre aux autorités gouvernementales de faire la preuve de leur capacité à relever le défi du développement du Bénin.

Wait and see !

Guy Dossou-Yovo

ET VOTRE RÉABONNEMENT ?

(Suite de la première page)

composantes du modèle de développement adopté, il faut reconnaître que ces rencontres se rejoignent globalement de part leurs objectifs : assurer entre autres la survie de chaque Béninoise et de chaque Béninois et par voie de conséquence promouvoir le développement du pays. Mais une question fondamentale vient à l'esprit : pourquoi le développement du Bénin ne décolle jamais malgré l'organisation de tant de rencontres assorties de tant de résolutions et recommandations ?

LA RECONVERSION DES MENTALITÉS AVANT TOUT

Près d'un an après l'historique Conférence économique, on constate avec amertume que tout est encore au point mort malgré les fameux « Plus jamais ça ! ». L'appareil (le pays), sans démarquer de la gare, est grippé par nos comportements contraires au développement, au progrès. La cellule de la moralisation de la vie publique, aux prises avec d'innombrables difficultés, se résigne dans la chasse à l'usage abusif des véhicules administratifs. Et même là, plus rien n'évolue, d'autant que l'intelligence béninoise a déjà contourné

A QUOI ABOUTISSENT...

les dispositions arrêtées grâce à des déclarations intempestives des ordres de mission. Cela montre que nos mentalités n'ont fondamentalement pas changé depuis 1960. Ainsi, les belles idées, les belles résolutions et recommandations que génèrent les séminaires, colloques, forums, etc. sont perpétuellement étouffées, et les structures de financement même de notre économie en souffrent en conséquence. L'épargne globale du Bénin se situait, jusqu'en 1993 par exemple, au-dessous de 10% du PIB. Or de tels niveaux d'épargne sont insuffisants pour assurer un décollage économique, encore moins pour bâtir une économie auto-entretenue. De surcroît, l'investissement, déjà faible, est essentiellement financé par l'extérieur avec toutes les contraintes sous-jacentes (dépendance technologique, commerciale, financière, conditionnalités parfois coûteuses aussi bien socialement, économiquement que politiquement).

Au cours du deuxième programme d'ajustement structurel (PAS), les contribu-

tions au financement de l'investissement ont été respectivement de 8,6% et de 9,14% pour l'intérieur et l'extérieur. Le taux d'investissement qui exprime le rapport entre l'investissement nouveau (la formation brute de capital fixe) et le produit brut (PIB) tourne autour de 15% (11,6% en 1989, 13% en 1991, 14,3% en 1994 et une prévision de 16,5% pour la période 1995-1997). Cela indique donc une économie sous-équipée et, a priori, de faible productivité et à faible potentialité de création d'emplois productifs.

CHAQUE BÉNIINOISE ET CHAQUE BÉNIINOIS INTERPELLÉS

Toutes les mesures de déréglementation et d'assainissement de l'environnement économique en faveur du secteur privé ne lui ont pas encore permis de prendre une part active dans les investissements. Dès lors, on comprend toutes les difficultés que rencontre le Bénin quant à son développement économique. Le faible taux d'in-

vestissement à partir de l'épargne nationale ralentit aussi la concrétisation des recommandations et résolutions issues des colloques et séminaires dont les assises ont été tenues au Bénin. De fait, la réalisation de nombre d'investissements projetés n'ont pour source de financement que l'extérieur. Le hic est que les crédits mis à la disposition du Bénin ne sont consommés qu'à raison de 30% à peine et cela contrairement à d'autres pays. Outre le fait que le Bénin est tenu de créer au profit de son économie des mécanismes de financement endogène, il importe plus que jamais de travailler ardemment à la reconversion des mentalités dans le but de baliser la voie à la reconstruction nationale.

On ne le dira jamais assez : aussi longtemps que les décideurs politiques n'auront pas conscience que chaque acte négatif posé est destructeur du tissu du développement, le Bénin ne pourra jamais avancer. Tel est le grand défi qui, au-delà du chef de l'État, des ministres et de nos élus, interpelle chaque Béninoise et chaque Béninois. Le réel développement du Bénin est à ce prix et non aux belles théories dont accourent divers séminaires, colloques, forums, etc.

Alain Sessou

L'AUTRE... LE BÉNIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BÉNIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

PRÉSENTATION DU MESSAGE DE JEAN-PAUL II AUX JEUNES
À L'OCCASION DE LA XII^e JOURNÉE MONDIALE DE LA JEUNESSE
"MAÎTRE OÙ DEMEURES-TU ? VENEZ ET VOYEZ"

Signé à Castelgandolfo, le 15 août 1996, en la solennité de l'Assomption de la Vierge Marie, le texte du Saint-Père prend racine en Jean 1, 35-41; deux hommes, disciples de Jean-Baptiste, voici près de 2000 ans, pour avoir plus d'éléments sur la personne de Jésus expriment ce qu'ils ressentent dans leur cœur par cette phrase timide et innocente: «Maître, où demeures-tu?» (Jn 1, 38). Jésus tourne vers eux un regard plein d'amour et d'espérance. Il les invite à le suivre et à partager avec lui le rythme et les occupations d'une journée: «Venez et Voyez» (Jn 1, 39). Cette rencontre fut décisive. Elle changea et orienta définitivement la vie des deux hommes à tel point qu'ils abandonnèrent leur métier pour s'attacher à la personne de Jésus; le départ pour la construction du royaume était ainsi donné.

C'est dans cette lumière que nous devons voir et comprendre la XII^e Journée Mondiale de la Jeunesse, puis le 7^e rassemblement international des jeunes du monde entier que Paris abritera du 19 au 24 août prochain. Jean-Paul II invite les jeunes, riches ou pauvres, hautement diplômés ou illettrés, à se poser des questions importantes concernant le sens et les orientations de leur vie, au cœur d'une société trop souvent matérialiste et sans âme où ils sont devenus malgré eux des chercheurs et des pèlerins en quête de vérité.

JEUNESSE, AVENIR DU MONDE
ET DE L'ÉGLISE.

Les jeunes représentent une force dynamique ouverte sur l'avenir. Ils sont les semences disposées pour assurer à l'avenir la relève à tous les niveaux. Ils ont alors besoin d'être éduqués et préparés. L'Eglise en son pasteur garde contact avec eux: "Je m'adresse à vous avec joie en continuant le long dialogue que nous sommes en train de tisser ensemble à l'occasion de la Journée Mondiale de la Jeunesse" (§ 1). Cet attachement se trouve confirmé par les "rencontres inoubliables" qu'il organise avec les jeunes "pendant les voyages apostoliques dans le monde" (§ 2). Le Saint-Père les invite donc tous à la demeure de Jésus.

UNE JEUNESSE TROUBLÉE,
PERTURBÉE ET SOUVENT
MANIPULÉE.

Aux jeunes, est confiée la mission d'ouvrir de nouvelles voies de fraternité entre les peuples pour plus de paix. Toutefois on ne parle continuellement de paix, mais on n'arrête pas de faire la guerre. Le Saint-Père rappelle que notre époque vit de grandes transformations qui ébranlent les jeunes et leur ôtent une certaine paix intérieure. Il n'ignore pas qu'au sein "des angousses, des cauchemars, du subjectivisme sauvage qui enlève la paix" (§ 3) puis au cœur d'un monde "déchiré et divisé par de violents conflits, parfois évidents et mani-

festes, parfois subtils et cachés" (§ 8), les jeunes vivent un présent porteur de nombreuses frustrations qui compromettent leur vocation.

Ils sont alors invités, spécialement encore, dans la perspective du jubilé de l'an 2000 à: "fixer le regard sur Jésus" (§ 1), "Unique Sauveur du monde: hier, aujourd'hui et toujours" (§ 2) He 13 8.

JÉSUS-CHRIST, SOLUTION ET
REPÈRE INÉBRANABLE.

Le christianisme ne mortifie pas l'homme, mais en exalte les virtualités les plus nobles en les mettant au service du progrès authentique de l'individu et de la communauté. Aujourd'hui où les temps sont partout durs pour les jeunes, se résigner, se révolter ou se lamenter ne résolvent pas les problèmes. Aujourd'hui encore où des idéologies, d'une part matérialistes, de l'autre de permissivité morale, ont conduit nombre de gens à croire en la possibilité de construire une société nouvelle et meilleure excluant Dieu ou éliminant toute référence aux valeurs nobles, l'expérience fait toucher du doigt que sans Dieu, la société se déshumanise et l'homme s'enferme dans des attitudes de révolte, de violence, de soupçons, d'impuissance et de désignation.

C'est pourquoi au cœur des nombreux problèmes actuels des jeunes, le Pape leur propose le regroupement autour d'un idéal, d'une personne: Jésus-Christ. C'est pourquoi Jean-Paul II interroge: «est-il mieux de se résigner à une vie sans idéaux, à un monde construit à sa propre image et ressemblance, ou plutôt de chercher avec générosité la vérité, le bien, la justice, de travailler pour un monde qui soit le reflet de la beauté de Dieu au prix des épreuves que cela comporte?» (§ 3).

Jésus est un ami exigeant et rigoureux. Il ne nous enlève toutefois pas notre liberté: "Sa parole ne s'impose pas en forçant les portes des consciences; elle est une voix douce, un don gratuit qui, pour devenir une source de salut dans le concret de la vie de chacun, demande une attitude de

disponibilité et de responsabilité, un cœur pur et un esprit libre" (§ 6).

Tout de même dans la loi de l'amitié, pour suivre quelqu'un, il faut en même temps se montrer exigeant envers soi-même. Faire donc la compagnie de Jésus l'ami, m'impose de renoncer à la médiocrité, aux magouilles, aux succès faciles. Jean-Paul II recommande: "renversez les barrières de la superficialité et de la peur". Sa Sainteté indique à cet effet à la jeunesse les voies qui la conduiront à une connaissance approfondie du Maître: le dialogue avec Jésus comme au début de l'aventure de Jean, d'André, de Simon "Pierre" et des autres apôtres cf Jn 1, 29-31: "Conversez avec Jésus dans la prière et dans l'écoute de la Parole; goûtez la joie de la réconciliation dans le sacrement de la pénitence; recevez le corps et le sang du Christ dans l'Eucharistie; accueillez-le et servez-le dans les frères. Vous découvrirez la vérité sur vous-mêmes et l'unité intérieure" (§ 3).

Beaucoup de jeunes qui connaissaient Jésus ou ont commencé à le connaître, sans aucune faute de leur part, l'ont perdu, au cœur des soucis et des épreuves, sombrant dans l'alcool, le sexe, la drogue, la violence et le désespoir. Ils font tous la préoccupation du successeur de Pierre qui leur annonce comme les apôtres: "Nous avons trouvé le Messie"! Jn 1, 41.

"MAÎTRES OÙ DEMEURES-TU?"
LES DEMEURES DE
JÉSUS-CHRIST

Jésus est rencontré sur les chemins de l'existence quotidienne où il prend l'initiative de tout dialogue. Il vit concrètement parmi nous à travers "les frères avec lesquels nous partageons l'existence quotidienne. Son visage est celui des plus pauvres, des marginaux, souvent victimes d'un modèle de développement injuste... La maison de Jésus est partout où un homme souffre parce que ses droits ont été niés, ses espoirs trahis, ses angoisses ignorées" (§ 3) Chercher sa demeure c'est "essayer, en son nom, toute larme" (§ 3). Aller à sa rencontre, c'est se faire

"artisans de dialogue et de collaboration avec tous ceux qui croient en un Dieu qui gouverne l'univers" (§ 5). Jésus est encore présent partout où retentit la Parole de Dieu dans nos mouvements ecclésiaux. Le Pape invite les jeunes à multiplier de telles occasions; ainsi "guidés par la Sainte Écriture, affirme-t-il, vous pourrez reconnaître dans chacune de vos journées la présence du Seigneur" (§ 6). Toutefois le lieu par excellence de la rencontre du Maître est, "l'Eucharistie où se réalise de la façon la plus éminente sa présence réelle et où il se rend contemporain de l'histoire de l'humanité" (§ 7).

SAINTE THÉRÈSE DE
L'ENFANT-JÉSUS, UNE
RÉFÉRENCE POUR LES JEUNES

L'année 1997 est l'année du centenaire de la mort de Sainte Thérèse de Lisieux, jeune carmélite morte à 24 ans le 30 septembre 1897. Le 19^e siècle fut une période de grandes inventions techniques. Chez les riches, un ascenseur a remplacé les marches d'un escalier à gravir. Dans une spiritualité simple, Thérèse a su trouver aussi son ascension spirituelle pour s'élever jusqu'à Jésus, se reconnaissant trop petite pour monter le rude escalier de la perfection. Elle "démocratise ainsi la sainteté". Le Saint-Père compte alors largement sur le dynamisme des jeunes, leurs capacités d'action dans le salut apporté par Jésus: "Thérèse est une sainte jeune qui propose aujourd'hui une annonce simple et suggestive, pleine d'émerveillement et de gratitude". Par le charme de sa sainteté, elle confirme que Dieu fait partager aussi aux jeunes, avec abondance, les trésors de sa sagesse" (§ 9).

RECOMMANDATIONS DU
PÉLERIN DE L'ÉVANGILE:

La Sainteté invite les jeunes à étonner le monde en vivant le commandement nouveau de l'Amour. "non pas comme une utopie mais comme une possibilité réelle; dans cette société, leur conseiller-t-il, vous êtes appelés à construire, en vrais missionnaires du Christ, la civilisation de l'Amour" (§ 8). Le Pape évoque pour finir les thèmes si chers de l'unité et d'une "réelle réconciliation" (§ 5) entre ceux qui partagent le nom de chrétiens.

En guise de conclusion, Jean-Paul II achève son message en orientant les regards de ses destinataires sur Marie, la Vierge "devenue le modèle de chaque disciple du Christ en acceptant le rôle qui lui a été confié dans le plan du salut" (§ 10).

Chers amis, puisse ce message du successeur de Pierre passer dans de nombreuses existences pour un meilleur investissement de leur jeunesse dans la cité et dans l'Eglise.

Abbé Célestin Arocas
Evêché - Lokossa

"LA CROIX
DU BENIN"

Rédaction et Abonnements:
"LA CROIX DU BENIN"
01 BP 105 - Tél. (229) 32-11-19

COTONOU
(République du Bénin)
Compte:
C.C.P. 12-76
COTONOU

Directeur de Publication:
BARTHELEMY
ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 835
Tirage: 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un
Abonnement de Six mois: 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)
Abonnement de Bientôt: 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)
Abonnement d'Année: 20.000 F CFA et plus (200 FF)
Changement d'adresse: 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

• Bénin	3.720 F CFA
• Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mali, Sénégal et Togo	4.080 F CFA
• Gabon	5.760 F CFA
• Gabon, Tchad, Congo (Brazzaville), Cameroun et R.C.A.	5.760 F CFA
• France	5.760 F CFA
• Nigeria, Gambie, Ghana, Libéria et Sierra Leone	7.560 F CFA
• Kinshasa (Zaire)	9.000 F CFA
• Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie	12.500 F CFA
• U.S.A.	9.480 F CFA 94.80 FF
• Amérique (Nord, Centre, Sud)	10.200 F CFA 102.00 FF
• Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège)	8.520 F CFA 85.20 FF
• Canada	10.200 F CFA 102.00 FF
• Chine	12.600 F CFA 126.00 FF

IMPRIMERIE: NOTRE-DAME • Tél. (229) 32-12-07 - COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

MONOGRAPHIE HISTORIQUE D'ATIKPÉTA DANS LE MONO

Nous avons déjà eu, à plusieurs reprises, à mentionner dans les colonnes de ce même organe, tout l'intérêt que présente pour les historiens de l'Afrique, les approches monographiques de nos unités résidentielles, qu'elles soient des centres urbains, des villages, voire des hameaux. Nous voudrions, encore une fois, illustrer quelques-uns des aspects de cet intérêt en présentant un plan de l'histoire du modeste village Kotafon d'Atikpéta dans la région de Lokossa au Mono.

I — CONDITIONS DE FONDATION

Située à environ 3 km de Lokossa, Atikpéta est aujourd'hui une localité d'environ 1 millier d'âmes qui se disent Kotafon, au même titre que la majorité des habitants de Lokossa.

Faudrait-il souligner qu'il existe entre les origines de cette ville et celles d'Atikpéta un lien en matière des modalités de peuplement ? En effet, des membres du même clan Kpoga, Saahuanon en première position, Huanmey et Huénu en deuxième position, Masa arrivé peu après, ont quitté Toffo dans la région de Huébo pour s'installer dans cet ordre sur le site du futur village d'Atikpéta. Ils ont transité par Lokossa, avant-dernière escale de quelques-uns des premiers immigrants de cette dernière localité.

Ils vivaient à Toffo dans leur quartier de Hunvié qu'ils ont dû quitter à cause des guerres ou de la peur qu'elles leur inspiraient. Pour eux, aller plus au Nord, c'était se rapprocher davantage du danger abominable, toujours présent, toujours menaçant, même à distance : ils ont alors dû se diriger vers le Sud-Ouest, plus sécurisant à l'époque.

Chasseurs de leur état, les quatre aventuriers étaient heureux de se retrouver dans une forêt giboyeuse où ils tuaient beaucoup d'animaux sauvages, les sangliers en particulier, tout en épargnant cependant les léopards, dont ils se gardaient de consommer la chair et d'utiliser la peau : ce félin, en effet, était le totem du clan Kpoga, le leur. Nul ne s'étonne dans la région que cet animal s'attaque à tout le monde, sauf aux membres de ce clan.

L'abondance sur le site de nombreuses termitières épigées de *Bellicositermes*, termites supérieurs, était pour eux un indice de la fertilité des sols où viendraient bien tubercules et céréales.

Tous ces facteurs, en dépit de leur importance, sont cependant impuissants à rendre définitivement sur le site des migrants. Il faut de l'eau que Saahuanon ne tardera pas à trouver. Errant un jour dans la région, il découvrit fortuitement des empreintes laissées sur le sol par les pattes d'un sanglier. En les suivant, il arriva à côté d'un plan d'eau, une sorte de mare alimentée par le passage de Sayiduin⁽²⁾, une petite rivière qui va se déverser plus loin dans le lac Towo.

La présence de ce plan d'eau nommé Atikpé était d'autant plus précieuse qu'il était le seul dans le voisinage, n'était jamais à sec et était poissonneux. Sa divinité

protectrice porte le même nom que lui ; le fondateur n'hésita pas à donner à son village un nom en rapport avec Atikpé : Atikpéta, c'est-à-dire qui est sur Atikpé⁽³⁾, sous-entendu au bord d'Atikpé.

Nous ne disposons, pour le moment, d'aucun élément fiable et précis de datation pouvant nous permettre de savoir jusqu'à quand pourraient remonter les origines du village : XVIII^e siècle ? Trop reculé peut-être ! XVIII^e siècle ? Plus vraisemblable ! XIX^e siècle ? Cela semble relativement tardif au regard du décompte de générations effectué à partir des renseignements d'ordre géographique fournis par les descendants du fondateur. Sans doute contemporain — ou presque — de Lokossa quant à la période de sa fondation, Atikpéta est cependant loin d'être la localité la plus ancienne de la région. Avéji, à coup sûr, lui est antérieure.

Aux premiers migrants sont venus s'ajouter des ressortissants d'autres clans, venus de Toffo comme les fondateurs, ou d'autres régions s'installant ici pour constituer de nouveaux quartiers.

II — CLANS ET QUARTIERS

Aujourd'hui, sous une homogénéité apparemment remarquable, mais trompeuse en réalité, se dessinent, en filigrane, les différentes composantes de cette société très composite. Surnommé Dégouénon, Saahuanon le fondateur a vécu au quartier dit Dégouénonhoué (chez Dégouénon). Ce dernier est peuplé des gens de son clan, Kpoga.

De Toffo, arrivèrent aussi des immigrants d'autres clans comme ceux des Agouénu, des Glou, des Sogbi, etc. Également venus de Toffo, les Huélinu s'installent au quartier Dogotomé où ils côtoient des Tungbannu originaires d'Aného ou de sa région, des Huédanu venus de Guézin.

L'on retrouve aussi au quartier Gbonuhé, des membres du clan Kpoga, dont quelques-uns, descendants en ligne directe du fondateur Saahuanon, ont fondé Ahuandéwa : c'était à la suite d'un acte incestueux entre un frère et sa sœur que ce dernier, vexé par des critiques acerbes à son propre endroit, s'est éloigné de tout le monde en fuyant Dégouénonhoué pour fonder Ahuandéwa.

Le quartier Agbolonu est celui des gens d'un village voisin, Zunhué, même si aujourd'hui ce toponyme n'est plus ajouté sous forme d'un mot composé, à celui de Agbolonu.

Originaires de Wémé-Djigbé. Les Ayato-Ganmènu, clan de travailleurs du fer, ont fondé leur propre quartier du nom de Tosso. L'utilisation de la flèche est l'un de leurs interdits, de même qu'il ne leur est pas permis de continuer à garder chez eux une épouse coupable d'adultère.

Au XIX^e siècle, semble-t-il, une épidémie de variole a fait fuir des habitants

d'Atikpéta qui sont partis un peu plus loin fonder le village voisin de Todoga. Qu'aujourd'hui celui-ci soit nommé Atikpéta II et celui-là Atikpéta I s'explique aisément et historiquement. Dans le premier quart du XX^e siècle, quelques ressortissants d'Atikpéta ont dû fuir leur village pour aller s'installer ailleurs à cause de la peur que leur inspirait la guerre entre Français et Sahwè. Mais leur diaspora ne mérite pas plus qu'une simple mention car elle n'est pas historiquement significative pour justifier un plus ample développement. Quelques-uns revenaient souvent à Atikpéta, lors des cérémonies faites à l'intention d'Atikpé.

III — L'HOMME ET LA DIVINITÉ

C'est à dessein que nous renonçons à consacrer un chapitre à la production économique, car aussi capitale et vitale qu'elle puisse paraître, elle n'est pas fondamentalement différente de ce qui existe dans toute la région : l'on cultivait, chassait, pêchait dans Atikpé, faisait des échanges commerciaux par le biais du troc ou des cauris, à domicile, au hasard des rencontres sur les routes, et sur le marché de Lokossa ; bref, ce n'est que par l'intermédiaire des considérations religieuses que nous pouvons apporter quelque contribution digne d'intérêt à la monographie d'Atikpéta.

La principale divinité est indiscutablement Atikpé. Elle n'est ni exclusivement mâle ni exclusivement femelle. Elle ressortit à un principe double, à la fois mâle et femelle, une sorte d'hérogamie, me semble-t-il. Si elle ne défend pas aux habitants de venir chercher ses poissons à volonté et en toutes saisons, elle ne leur permet pas cependant de les ramasser avec une nasse. Agréable à boire, aux dires des habitants, son eau ne tait jamais tant qu'ils respectent les interdits qu'elle leur a toujours expressément recommandé d'observer : ne jamais la prélever avec un bol ou avec un canari déjà noirci par la fumée du foyer ; elle répugne aussi à voir les femmes en état de menstrues venir s'y baigner ou y laver leurs effets intimes.

Les offrandes et sacrifices à Atikpé ont toujours lieu le jour du marché d'Azové — le 3^e jour après celui de Lokossa — sans que mes informateurs aient été en mesure de me dire les raisons de ce choix ou la nature des liens éventuels existants entre leurs ancêtres et le marché d'Azové en pays Aja proprement dit. Si Atikpé consomme volontiers de l'huile de palme, ses animaux sacrificiels sont bien le poulet, mâle ou femelle, le cabri castré ou la chèvre atteinte de ménopause.

Protectrice de la localité, de façon générale, Atikpé est particulièrement sollicitée dans le cas des calamités naturelles, notamment lorsque la famine s'annonce imminente à la suite d'une sécheresse anormalement prolongée.

Si l'on retrouve à Atikpéta d'autres divinités classiques, communes à toute l'aire culturelle Ajatado comme Sakpata, Héviéso, Lègba, toutes déjà trop connues pour que l'on y consacre ici encore un développement particulier, il faudrait

cependant signaler la présence à Lokossa de la divinité Akogbènu, obéissant au double principe mâle-femelle et dont la prêtresse a toujours été, jusqu'à présent, une femme du clan Kpoga. Les gens de ce clan affirment leur paternité sur cette divinité qui serait indiscutablement, selon leurs propres dires, la leur. Très connue à Lokossa même, cette divinité l'est tout autant à Atikpéta où, curieusement, elle ne semble pas, du moins à notre connaissance, posséder le moindre autel. Elle est toujours dans l'une ou dans l'autre localité, sollicitée pour protéger les populations, mais surtout pour s'occuper de la santé reproductrice des personnes en mal de procréation.

Les habitants s'adonnent chaque année à la cérémonie purificatrice de Yè au même titre qu'à Lokossa et le même jour de l'année.

CONCLUSION

Aizo de Toffo, Huédanu de Guézin, Wéménu de Wémé, Mina de la Région d'Aného, etc., ont convergé, à des dates différentes, vers le site d'Atikpéta où, à travers des brassages intenses, ils sont devenus aujourd'hui des Kotafon, locuteurs du Kogbé à la suite de la perte de leur langue d'origine. C'est un exemple qui illustre bien l'hétérogénéité réelle de nos groupes ethniques, masquée par une homogénéité visiblement remarquable, mais en fait apparente et tout à fait superficielle. Ainsi se sont constituées la plupart de nos communautés socio-culturelles. En général composites parce que rarement fermées aux apports extérieurs, elles obéissent dans leur formation à cette règle faite de brassage, d'assimilation, d'intégration, de descensions, de segmentations, etc.

Il ne suffit cependant pas d'être en mesure de montrer la diversité d'origines des éléments humains constitutifs d'un groupe socio-culturel donnée. Il est toujours utile, pour l'historien, de pouvoir dater les différentes vagues migratoires qui, souvent pour des raisons de nature différente et d'inégale importance, sont venues se rencontrer dans un même espace ; on aimerait toujours connaître également pourquoi dans ces brassages, c'est l'influence de tel élément qui a prévalu sur celle des autres.

NOTES

(1) Faute d'écrits sur la question, je me suis contenté des informations qu'on m'a bien voulu me fournir quelques-uns des détenteurs des sources orales de la localité, en août 1994.

Huégnon Akpanvi, né vers 1934 cultivateur, délégué, quartier Huaménué.

Huégnon Mègnonsi, née vers 1919, ménagère, quartier Huaménué.

Huégnon Tchinguinin, né vers 1917, cultivateur, quartier Huaménué.

Hunkpè Dansikpè, née vers 1940, ménagère, quartier Huaménué.

Il conviendrait de continuer à interroger d'autres informateurs dans les autres quartiers, ce que malheureusement nous n'avons pu faire en août 1994 lors de notre séjour sur le terrain.

(2) Sayiduin signifie : qui coule un fil et c'est...

(3) Mot Composé d'Atikpé et de ta, au-séjour. (forme contractée).

UN PEU DE DISTRACTION

CHIFFRES CODÉS

D	K	D	I	28
K	D	K	I	20
I	K	I	K	23
K	I	D	K	29
A	I	D	A	29
	20	28	29	30

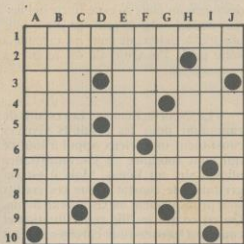
Dans la grille, les chiffres ont été remplacés par des lettres. Chaque lettre représente toujours le même chiffre. Au bout de chaque ligne horizontale et verticale se trouve le total obtenu par additions successives des chiffres de cette ligne.

Trouvez quel chiffre se cache derrière chacun des lettres.

A vous donc de jouer !

(Réponse en page 10)

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

— 1. Manque d'équité. — 2. Avertissement d'un danger. Filet d'eau. — 3. Genre musical. Air de lutte. — 4. Motif de jeu de

cartes. Parti politique de Nelson Mandela. — 5. Plus qu'un copain. Mis en colère. — 6. Être surnaturel. Précèdent les autres. — 7. Compréhensions. — 8. Saison. Dété. Cubes de jeu. — 9. Sélénium symbolique. Venue au monde. Déchiré. — 10. Sages.

VERTICALEMENT

— A. Fractionnées. — B. Inquiétantes. — C. Badigeonnée de nouveau. — D. — Consonnes de année. — E. Européennes. — F. Ventilateur. Assassinée. — G. Général sudiste. Avenues. — H. Nabots. Rites. — I. Trois fois dix. Consonnes de dos. — J. — Roulé. Arrêtées.

(Réponse en page 10)

LES SEPT ERREURS

Exécutant les dessins 1 et 2 ci-après, le dessinateur a commis sciemment sept erreurs. Relevez-les.



(Réponse en page 10)

BONNE SANTÉ

UNE VITAMINE TUÉE PAR L'ALCOOL

Il est bien connu que les alcooliques souffrent souvent d'un déficit en vitamine B12, nécessaire notamment à la formation des globules rouges. Jusqu'à présent, on pensait que la diminution d'appétit, fréquente chez les alcooliques, les con-

duisait à se nourrir mal et à manquer de vitamine B12.

Or, grâce aux travaux de Judith Hallfrisch, du centre de recherche du ministère américain de l'Agriculture, on sait maintenant que l'alcool détruit directe-

ment dans le foie les enzymes nécessaires à l'utilisation des vitamines B. D'où une multitude de troubles comme l'amaigrissement, l'anémie, des tremblements et même un risque de paralysie des jambes.

MPI / UNIV

SE VACCINER À LA BANANE

Étudié conjointement par les Français et les Américains, le vaccin à la banane n'est plus du domaine de la science-fiction... Demain en effet, on pourra en se régaler d'une banane se vacciner contre l'hépatite B. Cette nouvelle technique de vaccins « comestibles » consiste à introduire dans les cellules d'une plante les gènes responsables de la production d'antigènes protecteurs.

Une fois absorbé par le système immunitaire de la personne, la plante, en l'occurrence ici la banane, produira des anticorps pour protéger du virus de l'hépatite B. D'autres supports végétaux, à condition qu'on puisse les consommer crus, sont actuellement à l'étude pour devenir d'éventuels véhicules de ces vaccins nouvelle manière.

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

Le trait d'union

Le signe du mot composé est le trait d'union, utilisé pour relier le verbe au pronom :

donne-lui-en.

Il indique également la division d'un mot en fin de ligne.

Attention, ne pas confondre trait d'union avec tiret. Ce dernier annonce un changement d'interlocuteur dans un dialogue ou sert à mettre en valeur une incise dans une phrase. Graphiquement le tiret est plus long qu'un trait d'union.

Se rappeler aussi que trait d'union ne prend pas... de trait d'union.

AUTOUR D'UN MOT

Cruel (CRUEL) du latin *crudelis*, de *crudor*... sang.

Qui se plaît à faire souffrir est cruel, dur, barbare, sauvage, féroce, sanguinaire et bien d'autres épithètes caractérisant la cruauté sous ses formes les plus atroces. Mais sans aller jusque-là, celui qui fait souffrir pas sa dureté, en parlant d'une personne, est également cruel, insensible, impitoyable, inhumain et méchant.

Dans le domaine des choses on trouve le cruel dans la peine, la séparation, la mort, et cela peut devenir insupportable, intolérable et déchirant. De toute manière la cruauté, forme d'inhumanité, est la force des lâches... assure un proverbe arabe.

DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

Le verbe regarder

Ce verbe figure dans de nombreuses constructions :

Regarder quelqu'un en face : sans honte.

Regarder les choses en face : sans se dissimuler les difficultés.

Regarder de haut en bas : toiser.

Regarder de travers : avec suspicion et hostilité.

Regarder derrière soi, en arrière : considérer le passé.

Autres expressions :

Y regarder à deux fois : considérer avec méfiance.

Y regarder de près : considérer dans les plus petits détails.

Souvent on emploie cette expression négativement : il n'y regarde pas de si près, il n'est pas très attentif, très minutieux.

Enfin : regarder à la dépense : être économe. On dit aussi « il est regardant ».

LE BON LANGAGE

"Loup (LOUP)

Dans les noms composés, le mot "loup" reste invariable au pluriel, quand il est

précédé de la préposition "de"... des gueules-de-loup (nom populaire du muflier, une plante cultivée pour ses fleurs décoratives représentant un mufle d'animal).

Le nom "loup" prend un "s" au pluriel quand il est en tête du nom composé : par exemple, des loups-garous (être légendaire et malfaisant... homme le jour, loup la nuit).

Dans le domaine de certains métiers (couture, métallurgie, typographie, etc.) un "loup" est un défaut, un sens qui a donné le verbe familier "louper" c'est-à-dire rater, mal exécuter, ne pas réussir.

LES MOTS QUI SE RESSEMBLENT

"Évoquer" et "Invoquer"

Rappeler un fait passé, faire penser à... c'est "évoquer" : évoquer son enfance.

"Évoquer" c'est aussi effleurer un problème ou une question : évoquer un fait historique.

Quant à "invoquer" c'est prier, appeler Dieu à son aide.

"Invoquer" c'est également, prétexter ou citer comme excuse : invoquer la malchance...

"Invoquer", "évoquer", des verbes qui se ressemblent mais dont les sens sont différents.

LE BON LANGAGE

Il y a "ô" et "oh"...

"O" avec accent circonflexe (ô) et "oh" (OH) sont deux interjections. Le simple ô avec accent circonflexe est assez rare, il est d'un emploi littéraire. La valeur de ô, accent circonflexe, devient ironique dans l'expression "ô combien". A remarquer que "ô combien" n'est jamais suivi d'un point d'exclamation. Il y en a toujours un après l'interjection "Oh !" (OH). Cette dernière forme est d'ailleurs la plus courante quand il s'agit d'exprimer une émotion, une surprise, etc.

Remarque : Il existe aussi la forme "ho" (HO). Cette interjection marquant l'appel, l'étonnement ou l'indignation se distingue peu, dans la langue parlée, de son homonyme "Oh !" (OH).

LE LANGAGE IMAGE

Des "agapes" (AGAPES)

Le mot "agape" vient du grec "agape" qui signifie amour.

Dans l'église chrétienne primitive, les "agapes" étaient le repas que les fidèles prenaient en commun. Ils évoquaient ainsi le dernier repas (la Cène) de Jésus-Christ avec ses apôtres, la veille de sa passion, au cours duquel il institua le sacrement de "l'Eucharistie".

Dès le deuxième siècle, les "agapes" sont devenues distinctes de l'Eucharistie.

De nos jours, si l'on parle d'agapes, c'est pour évoquer un repas abondant et chaleureux pris entre amis...

AGRICULTURE

LE COTON DEMEURE DE LOIN LA PLUS IMPORTANTE CULTURE DE RENTE

(Suite de la première page)

« La Croix du Bénin » : M. le ministre du développement rural : la production cotonnière estimée à 450.000 tonnes pour la campagne 1996-1997 par votre département n'a pas été atteinte. Toutefois vous envisagez dans le cadre de la campagne 1997-1998, une amélioration quantitative et qualitative de la production de l'or blanc.

Dites-nous, M. le ministre, pourquoi vos estimations pour la campagne 96-97 n'ont pas été atteintes. Et qu'est-ce qui fonde votre optimisme quant à la campagne 97-98 ?



M. Jérôme Saka Kina, ministre du Développement rural : Chaque fois que la presse se rapproche de moi pour une interview, je me réjouis car je me rends compte que, de plus en plus, tout le monde reconnaît l'important rôle que joue l'agriculture dans notre économie nationale. En ma qualité de responsable de ce département, cela me reconforte.

Pour en venir à votre question en matière de production cotonnière, je dirai que les prévisions faites pour la campagne 1996-1997 étaient de 450.000 tonnes avant même que les prix ne soient fixés à 200 F CFA le kilo de coton-graine.

Mais comme vous le savez, la production est restée stagnante par rapport à la précédente campagne c'est-à-dire de l'ordre de 350.000 tonnes, avec la différence que le tonnage exprimé pour la campagne précédente comprenait du coton mouillé donnant ainsi un poids qui ne correspond guère au tonnage du coton produit. Revenant à la campagne actuelle, plusieurs facteurs sont à la base de cette situation. D'abord les aléas climatiques, le retard, à certains endroits, dans l'installation des pluies et les larges poches de sécheresse à des moments critiques du cycle végétatif du cotonnier dans d'autres endroits constituent des éléments qui expliquent les résultats obtenus. Ensuite avec l'augmentation du prix du coton à 200 F CFA le kilo, les producteurs ont pensé pouvoir profiter de l'opportunité en augmentant les superficies emblavées. Du coup, plusieurs semis ont été non seulement tardifs, mais ils ont engendré un surcoût de travail dont la conséquence a été le mauvais entretien général des champs pour lesquels les sarclages, les traitements phytosanitaires et les fumures ont été insuffisants parce que

nous déclare M. Jérôme Saka Kina

les producteurs n'avaient pas préalablement pris des dispositions appropriées à la nouvelle situation d'accroissement des superficies qu'ils se sont données après coups.

Vous comprenez donc qu'après cette situation conjoncturelle et les multiples séances de sensibilisation effectuées par l'encadrement à l'endroit des producteurs, ces derniers, ayant tiré les conséquences, ne peuvent et ne doivent pas hypothéquer le développement continu amorcé par la production cotonnière au Bénin, je reste donc optimiste qu'en 1997-1998, les producteurs s'en tiendront aux superficies qu'ils pourront conduire correctement et que, partout, grâce aux meilleurs rendements qu'ils auraient, la production sera accrue si les conditions climatiques sont favorables, surtout qu'il sera généralisé une nouvelle variété de coton plus productive. En effet n'oublions jamais que notre agriculture est pour le moment une agriculture pluviale donc dépendant essentiellement des aléas du climat de nos différentes régions.

« La Croix du Bénin » : M. le ministre, les agriculteurs vous ont-ils suivi quant au couplage tant souhaité pour la campagne 96-97 ? Si oui, comment ? Sinon pourquoi ? Et quelle leçon tirez-vous pour la campagne 1997-1998 ?

M. le ministre : Les résultats de la campagne de production vivrière 1996-1997 témoignent du suivi de nos conseils par les paysans en matière de couplage cultures vivrières/cultures de rente.

En effet, la production globale pour cette campagne, en dépit des perturbations pluviométriques enregistrées pendant la petite saison au sud, a été légèrement supérieure à celle de la campagne 1995-1996. Ainsi, quand on considère la production de la campagne 1996-1997 à l'échelle nationale, on constate un accroissement de la production au niveau des céréales, des tubercules et des légumineuses comme l'indiquent les résultats suivants :

- la production des céréales a passé de 602386 tonnes en 1995 à 665816 tonnes en 1996, soit un accroissement de 10,53% ;

- la production des tubercules est passée de 2559472 tonnes en 1995 à 2900340 tonnes en 1996 soit un accroissement de 13,32% ;

- la production des légumineuses est passée de 140459 tonnes en 1995 à 147302 tonnes soit un accroissement de 4,87%.

S'agissant de la leçon à tirer pour la campagne 1997-1998 et bien que la tournée de sensibilisation des producteurs ait eu lieu avec un peu de retard par rapport à l'évolution de la campagne 1996-1997, les résultats obtenus sont appréciables. Tirant leçon de cela, des dispositions ont été prises en vue de l'organisation des croisades pour la promotion agricole qui se sont déroulées à temps. Cela permet d'être plus optimiste pour les résultats de la campagne 1997-1998.

Surtout que dans le but d'assurer un meilleur encadrement des paysans et de

prévenir les insuffisances enregistrées au cours de la campagne 1996-1997, des dispositions ont été prises en vue d'une implication plus accrue des CARDER et des structures décentralisées de la SONAPRA (Société nationale pour la promotion agricole).

« La Croix du Bénin » : M. le ministre, du 11 au 13 avril 1997 à Natitingou, lors de la tenue du comité de direction de votre ministère, vous avez fait analyser certains grands dossiers dont un programme de diversification agricole en vue de sortir notre pays de la monoculture du coton. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

M. le ministre : Dans le cadre de la diversification agricole, certaines filières ont fait chacune l'objet d'une étude approfondie par des Bureaux d'études internationaux en vue de la recherche de financement pour leur relance effective. Il s'agit des cultures suivantes : anacarde, maïs, piment, niébé, manioc, pomme de terre, arachide.

En attendant des financements importants pour soutenir ces filières dans le cadre de la campagne agricole 1997-1998, la SONAPRA a mis à la disposition de l'Office national de stabilisation et de soutien des prix des produits agricoles (ONS) des fonds qui permettront de commencer les actions de diversification suivantes pilotées par différentes structures de mon département. Ainsi :

- le CARDER-Atacora mettra l'accent sur le sésame, le riz, l'élevage de taurillons et la pisciculture ;

- le CARDER-Atlantique s'intéressera davantage à l'ananas, au café, au palmier à huile, à l'agriculture et à la pisciculture ;

- le CARDER-Borgou développera la production de l'anacarde, de la pomme de terre et l'aviculture villageoise ;

- le CARDER-Mono mettra l'accent sur le palmier à huile, le riz et la tomate ;

- le CARDER-Ouémé renforcera ses actions sur le palmier à huile, le manioc, le riz, l'aviculture et la pisciculture ;

- le CARDER-Zou aura à cœur la production de l'anacarde, du riz et du palmier à huile ;



Traitement aux pesticides d'une cotonnerie.

- l'INRAB viendra en appui à la culture du café ;

- la DANA soutiendra les actions de transformation de l'ananas et du manioc.

« La Croix du Bénin » : Dans le cadre du PAS III, le Gouvernement envisage, dans le secteur cotonnier, de convertir la SONAPRA en une société mixte en ouvrant la cession en partie de son capital aux producteurs. Quelles en sont les réelles motivations M. le ministre ?

M. le ministre : L'ouverture du capital social de la SONAPRA relève du désengagement progressif de l'Etat de certains secteurs et, surtout, de la libéralisation de l'économie nationale.

A cet égard, cette ouverture du capital social de la SONAPRA aux producteurs fait partie des conditionnalités du PAS III. Mais nous veillons à ce que l'ouverture qui se fera n'amène l'Etat à perdre le contrôle des fonctions clés de cette filière qui jusqu'à nouvel ordre demeure de loin la plus importante culture de rente qui rapporte à notre pays l'essentiel de ses recettes à l'exportation.

« La Croix du Bénin » : Les crédits de campagne pour les produits vivriers constituent un sérieux appui à tout ce qui peut conduire à l'autosuffisance alimentaire au Bénin. Mais il est regrettable de constater que ces crédits sont pratiquement inexistantes au Bénin. Qu'est-ce qui justifie cette situation et comment pensez-vous corriger cet état de choses, M. le ministre ?

M. le ministre : Dans la mesure où il y a des banques au Bénin, je ne pense pas qu'on puisse dire qu'il n'y a pas de crédit de campagne au Bénin.

En effet, que ce soit au niveau de la FECECAM ou des banques primaires privées de la place, il est toujours possible d'avoir des crédits à court, moyen et même long termes. Le vrai problème est l'inaccessibilité de ces crédits aux producteurs, soit en raison des taux d'intérêt élevés incompatibles avec l'activité agricole, soit en raison des garanties exigées et que nos producteurs ne peuvent pas fournir.

Pour pallier à cet état de chose, le gouvernement a prévu dans son programme d'action la création d'une banque agricole qui normalement devra prendre en compte les goulots d'étranglement qui empêchent les producteurs d'avoir accès à des crédits de campagne tels qu'ils l'auraient souhaité.

En attendant, le gouvernement a, depuis quelques années, commencé à mettre à la disposition de mon département un fonds de cinq cents millions de francs CFA pour servir de crédit revolving pour chaque campagne agricole. Ce montant est certes insuffisant par rapport aux besoins des paysans mais en attendant la création de l'institution financière spécialisée dont je viens de parler, ce crédit sur fonds du budget national soulage.

D'ailleurs l'Etat se propose de le porter à un milliard de F CFA.

Propos recueillis par Alain Sessou

AGRICULTURE

LA PROMOTION DU COTON BIOLOGIQUE PRODUIT SANS INTRANTS CHIMIQUES EST ACTUELLEMENT POSSIBLE AU BÉNIN

« La Croix du Bénin » : M. Simplicie Dovo Vodouhè, vous êtes le président de l'Organisation béninoise pour la promotion de l'agriculture biologique (OBEPAB). En tant que tel, vous œuvrez à la protection de l'environnement et à une moindre utilisation des intrants chimiques en agriculture. Voulez-vous nous donner votre appréciation sur les pratiques actuelles de la culture de coton dans notre pays ?

M. Simplicie Dovo Vodouhè : Je vous remercie, monsieur le journaliste et je salue votre courage car le sujet que vous abordez est d'une importance capitale. Le coton a toujours été un sujet très délicat à aborder car il constitue l'une des plus importantes sources de devises pour le Bénin et est aussi la principale source de revenu des producteurs engagés dans sa production.

Le coton a connu de nos jours une croissance assez importante grâce :

- à l'accroissement des superficies qui lui sont consacrées ;
- aux innovations techniques qui sont introduites ;
- à l'organisation de la filière, ce qui permet la diffusion de l'information dans le système de connaissances agronomiques ;
- à la possibilité offerte aux paysans d'avoir de l'argent "frais" à un moment de l'année, car la commercialisation est assurée et les prix sont connus à l'avance par les producteurs, ce qui n'est pas le cas pour les autres produits ; et
- à une augmentation des prix.

Ce petit rappel nous permet de placer le coton dans le contexte national et de mettre en exergue la place importante qu'elle occupe dans le revenu des paysans et dans l'économie nationale.

L'évolution du coton a fait occulter les autres cultures et a fait dépendre l'économie nationale d'une seule culture. Nous n'ignorons pas les discours officiels sur le développement rural. Ignorer cela serait faire preuve d'une grande naïveté. Je veux seulement attirer l'attention sur l'existence d'un écart entre ces discours et les réalités sur le terrain. Il est souvent aisé de remarquer la prise de position des divers responsables sur les problèmes environnementaux et la diversification de la production, mais il est aussi facile de constater que la politique n'encourage pas souvent la concrétisation de ces desirs.

Revenant sur le coton, vous êtes sans doute d'accord avec moi que la politique de diversification n'est pas une réalité et le secteur coton continue d'être le secteur le mieux organisé et le mieux financé.

Sur le plan de la sauvegarde de l'environnement, les actions qui sont menées dans le domaine du coton indiquent que les aspects de rentabilité économiques prennent le pas sur les aspects environnementaux. En effet, les thèmes de recherche visent beaucoup plus cette rentabilité. On recherche, par exemple, la dose d'intrants ou de pesticides à utiliser pour mieux rentabiliser la culture du coton. On

nous déclare M. Simplicie Dovo Vodouhè

parle peu de comment faire pour éviter la dégradation de l'environnement.

Dans la culture du coton, on fait beaucoup usage d'engrais et de pesticides chimiques. Ces produits ont des effets sur l'environnement et sur la santé des producteurs et des consommateurs des produits agricoles. Je veux donner ici quelques-uns des inconvénients liés à l'utilisation de ces produits.

Sur l'environnement, ce qu'on observe au niveau des zones cotonnières est assez édifiant et on n'a pas besoin de discours pour le comprendre. Tout le monde est conscient que le coton contribue à la dégradation des sols dans ces régions et les autorités politico-administratives en sont bien conscientes. Il suffit de se référer au Conseil des ministres du 6 août 1997 qui recommande le reboisement des zones cotonnières. Ceci indique que la désertification est plus prononcée dans ces zones que dans les autres. En effet, malgré les effets positifs de la culture de coton, elle a contribué à :

- la diminution des périodes de jachère ;
- la diminution de la pratique de la rotation ;
- la déforestation ;
- l'invasion des zones de pâturages forçant les "fulbé" à rechercher de nouvelles zones de pâturage.

La culture du coton contribue à la dégradation de la santé des hommes. En effet, les eaux de ruissellement drainent des champs de coton des produits chimiques qui contaminent les eaux des rivières dont se servent les hommes et les animaux. Les producteurs ne respectent pas souvent les règles d'utilisation des pesticides ; ce qui ne manque pas de créer des accidents, parfois mortels. Comme le disait un paysan : « Nous tombons malades toutes les fois que nous faisons les traitements de nos champs de coton. Nous n'aimons pas ces produits, mais il n'y a pas d'autres possibilités qui nous sont offertes ».

De plus, les produits chimiques destinés au cotonnier sont utilisés à d'autres fins ; ce qui est dangereux pour la santé humaine. Nous voulons mentionner quelques-unes de ces utilisations.

Les produits destinés à la protection du cotonnier sont largement utilisés pour la protection des plants de niébé et la conservation du niébé en stock. Les paysans ont une préférence pour les produits de coton en vue de la conservation de leur niébé. Ces

produits sont différents de ceux recommandés par les services compétents dans ce domaine.

Ces mêmes produits sont aussi utilisés pour conserver le maïs. Les paysans ont remarqué que la conservation du maïs avec ces produits est plus efficace que les produits conseillés par les services compétents. Une grande partie du maïs vendu sur les marchés béninois subit ce traitement.

Je ne peux pas finir de parler des inconvénients sans mentionner le recyclage des bidons vides de pesticides chimiques qui servent à transporter de l'eau à boire, de l'huile, de la boisson locale etc.

Pour résumer, je dirai que le coton, tel qu'il est pratiqué actuellement, comporte beaucoup de risques pour l'environnement et pour l'homme. D'autres alternatives doivent être promues et cela en associant les premiers acteurs que sont les producteurs. Le coton biologique est une des alternatives. Elle permet à la fois de répondre aux problèmes environnementaux et d'éviter la dégradation de la santé de la population. Une approche systémique est utilisée dans l'agriculture biologique.

« La Croix du Bénin » : Compte tenu de tout ce qui vient d'être dit, seriez-vous partisan d'une réorientation profonde ou seulement de quelques mesures limitées visant à améliorer les pratiques en cours ?

M. Simplicie Dovo Vodouhè : Je pense qu'il serait intéressant dans le cadre du



Un Cotonnier

coton, de penser à une réorientation profonde du secteur cotonnier afin de préserver l'environnement. C'est pour cette raison que je propose la promotion du coton biologique qui est un coton produit sans intrants chimiques et cela est actuellement possible au Bénin. Le coton biologique est obtenu en privilégiant la lutte biologique, la fumure organique, la rotation et l'assolement des cultures. L'accent est ici mis sur les pratiques culturales et les pratiques endogènes de fertilisation et de protection. Dans le cadre de l'Afrique, les bouillies et extraits de neem sont largement utilisés. De plus, l'urine de vache, le piment, l'ail etc., ont été employés avec succès pour la lutte contre certains parasites.

Il n'y a plus de doute sur la possibilité de faire du coton biologique. Cette culture se pratique dans le monde entier. Les États-Unis d'Amérique sont les premiers producteurs de coton biologique car ils ont constaté qu'il pourrait y avoir des relations entre l'utilisation des pesticides et les cas de cancers. Les pays européens sont les premiers consommateurs de coton biologique et ils le paient à un prix supérieur à celui du coton conventionnel. Le coton biologique est aussi produit en Afrique. Pour ne citer que quelques pays, je nommerai l'Égypte, la Zambie, l'Ouganda, le Sénégal, le Mozambique où l'État a décidé de consacrer une grande zone à la culture de coton biologique. Le Bénin n'est pas du reste car le coton biologique y est introduit depuis la campagne 1996-1997 par l'Organisation béninoise pour la promotion de l'agriculture biologique (OBEPAB) et le projet d'appui au développement de la circonscription urbaine de Kandi (PADEC-Kandi). Ces deux organisations ont introduit le coton dans trois zones : Djidja, Glazoué et Kandi. De nombreux paysans ont adhéré au programme de coton biologique et ont obtenu des rendements assez intéressants. Les rendements de coton biologique obtenus par les producteurs qui ont suivi correctement les conseils sont comparables et des fois supérieurs aux rendements obtenus en coton conventionnel produit avec des engrais et des pesticides chimiques. Le nombre d'adhérents pour la campagne 1997-1998 a progressé par rapport à la campagne dernière. Les paysans ont constaté qu'ils n'ont pas eu des problèmes de santé et qu'ils ont obtenu des revenus supérieurs à ce qu'ils obtenaient dans la culture conventionnelle du coton. En effet, ils ne sont pas endettés en prenant des intrants chimiques à crédit et ils ne s'empoisonnent pas en faisant les traitements chimiques. Tout ceci peut être illustré par les dires d'un paysan au sujet des résultats obtenus. Il disait : « En adhérant au programme de coton biologique, je voulais tenter une autre expérience. Je n'ai pas été déçu car tout ce que j'ai obtenu dans le coton biologique est pour moi. Je n'ai pas de dette à payer et je me porte aussi mieux. Mon coton biologique a été vite commercialisé à un prix supérieur et l'argent immédiatement perçu ».

Propos recueillis par
Barthélemy Assogbo Cakpo

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

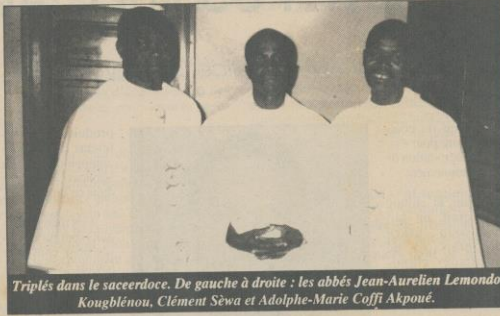
TROIS PREMIERS PRÊTRES BÉNINOIS DANS L'ORDRE DES SALÉSIENS

Louons Yahvé, chantons son Nom très saint. Car il est grand ce que vient d'accomplir le Seigneur dans l'ordre des Salésiens de Don Bosco. Dix-sept (17) années de présence au Bénin pour une moisson de triplés avec l'ordination sacerdotale des trois premiers prêtres-Salésiens béninois : Clément Sèwa, Jean-Aurélien Lemondo Koughblénou et Adolphe-Marie Coffi Akpoué. La prière quotidienne des chrétiens : "Seigneur donne-nous des prêtres" est ainsi exaucée le 2 août passé, en la paroisse Saint-Antoine de Padoue de Cotonou avec l'imposition des mains de S. E. Mgr. Isidore de Souza, entouré d'une trentaine de prêtres.

« Laissez-moi d'abord vous accueillir, accueillir vos personnes mais aussi votre joie, permettez-moi ensuite que je l'offre au Seigneur, c'est Lui qui l'a créée, la développe et la fait épanouir. Retournons-la Lui donc ». Ainsi a débuté l'homélie de S. E. Mgr. Isidore de Souza en présence du Supérieur régional salésien L. Luis Maria Oliveras et de milliers de fidèles, parents et amis qui ont pris d'assaut l'église inachevée de la paroisse « L'ordination sacerdotale, poursuit le prélat, s'insère dans et fait corps avec l'Eucharistie, c'est-à-dire avec la grande action de grâce de l'Eglise, Corps et Famille du Christ. Rendre grâce, aujourd'hui, pour nous, c'est d'abord et avant tout reconnaître et proclamer hautement que tout vient de Dieu. Or rendant grâce, nous proclamons hautement que tout vient de Dieu comme nos futurs prêtres salésiens ».

LE SACERDOCE N'EST PAS UN FONCTIONNARIAT

Le pasteur de Cotonou n'a ménagé aucun mot pour montrer à la foule des assistants, avant de s'adresser aux heureux du jour, l'importance inouïe de la grâce du sacerdoce. Ainsi dira Mgr. de Souza :



Triplés dans le sacerdoce. De gauche à droite : les abbés Jean-Aurélien Lemondo Koughblénou, Clément Sèwa et Adolphe-Marie Coffi Akpoué.

« Prenons conscience d'une autre réalité : je ne viens pas leur conférer un diplôme. Le sacerdoce n'est pas d'abord une profession. Il est vrai, vous verrez qu'on les vêtira des habits d'une corporation sociale donnée ; on leur remettra calice et patène, instruments avec lesquels ils porteront les offrandes qu'ils auront désormais pour tâche fondamentale de présenter au Seigneur pour la gloire de Dieu et le salut du monde. Mais ce ne sont là que des 'choses' des choses visibles et palpables. Elles ne se voient et ne se touchent que dans le but de conduire au-delà des signes, à l'invisible en structuration dans le profond secret de leur fête... Ne l'oubliez jamais, vous, mes frères, les bénis de ce jour ».

« Comme le proclamera Mgr. Isidore de Souza aux ordinands, la fidélité est le seul don que le Maître peut attendre de ses serviteurs. Et le prélat d'insister :

« Ce dont le Seigneur vous dote, ce qu'il construit en vous, ce n'est ni un

gagne-pain, encore que l'ouvrier mérite son salaire ; ni un moyen de vous entourer de considération et de faons, encore que le prêtre ait droit au respect ; ni une clef qui vous ouvre les portes, y compris celle de la puissance, de l'abondance et des privilèges insignes. Non ! mes amis ! Considérez tout cela comme des 'balayures', des pacotilles sans valeur, tout juste capables de compromettre et de retarder l'atteinte des hauts sommets auxquels vous êtes destinés. Et que sont-ils ces sommets ? Rien moins que le Christ Lui-même. Il veut partager son être avec vous et vous associer à sa mission, vous faire devenir en Lui Serviteurs de Yahvé, établis sur sa maison pour distribuer aux siens le pain de sa Parole et de son amour pour que surgisse en eux sa propre vie.

« Regardez-vous donc comme des serviteurs du Christ et des intendants des mystères de Dieu ! c'est-à-dire, ceux auxquels le Père a pris le risque inouï de confier la responsabilité de manifester à

tous son projet le plus secret et le plus inattendu : Lui, le Grand Roi, l'Unique, dont la Voix fait trembler ciel et terre, est tombé amoureux de chacun d'eux et son désir brûlant est de les introduire tous au fond de son intimité sans fond pour ne faire plus qu'un avec eux. Il en a confié l'annonce et la réalisation à son Fils. Celui-ci veut vous associer à sa tâche.

« Voilà, chers amis le sommet que le Seigneur vous invite à gravir. Il vous en donne la possibilité en vous revêtant du sacerdoce de son Fils. Il vous demande en retour non pas de l'or ni de l'argent, mais la fidélité qu'un maître attend du bon serviteur.

« — Etes-vous décidés à saisir la main que vous tend le Fils et à vous laisser investir par la force de son Esprit ?

« — Etes-vous prêts à descendre, comme Lui, de votre trône où vous installerait la conscience mal éclairée et déplacée de votre nouvelle dignité ou de vos nouveaux pouvoirs, pour, à son exemple, descendre dans le peuple, plus bas même que le peuple de sa maison, ne faire qu'un avec Lui en tout, sauf en ce qui vous distrairait de la cime indiquée et enlèverait à votre action, la chance de porter l'action communicative et transformante de Sa Vie ? Voulez-vous être 'Dieu-avec-son peuple' ? Alors acceptez de vous abaisser, il vous élèvera. Mais renoncez à vous aliéner des admirateurs ignorants et chérissez plutôt à vous faire des interlocuteurs que tous comprennent à demi-mot, parce que utilisant leur langage... »

Plus loin le prélat dira « Vous allez bientôt devenir des collaborateurs des successeurs des Apôtres. Ce qui vaut pour eux vaut pour vous et pour nous tous. Avant d'aller prêcher, mieux, afin

(Lire la suite à la page 10)

Les Salésiens de Don Bosco sont des religieux, prêtres ou laïcs, qui veulent réaliser dans l'Eglise le projet éducatif de leur fondateur ; érudits et porteurs de l'amour de Dieu pour les jeunes, spécialement les plus pauvres.

Leur nom vient de saint François de Sales, évêque savoyard du 17^{ème} siècle, qui avait conquis Don Bosco par son dynamisme et sa cordialité.

La mission salésienne auprès des jeunes se réalise sous des formes variées : animation de loisirs, catéchèse, enseignement et éducation, aumôneries (écoles, prisons...), travail social, médias, ateliers, foyers, centre de jeunes.

Les Salésiens de Don Bosco sont arrivés au Bénin en 1980. Après avoir travaillé pendant cinq ans à la paroisse Saint-Michel de Comé dans le diocèse de Lokossa qu'ils quittèrent en 1985, ils s'implantèrent dans quatre autres diocèses à savoir : Porto-Novo sur la paroisse Saint-François Xavier, Cotonou sur la paroisse Saint-Antoine de Padoue, Parakou sur la paroisse Marie Auxiliatrice et Kandi à la cathédrale Notre-Dame du Mont Carmel.

Ils réalisent leur mission principalement par des activités et des œuvres où ils

QUI SONT LES SALÉSIENS DE DON BOSCO ?

possible de promouvoir l'éducation humaine et chrétienne des jeunes et adolescents comme l'oratorio, les centres de jeunes, les écoles, les centres professionnels, les foyers et maisons pour jeunes en difficultés, les paroisses, la communication sociale.

A Porto-Novo où ils sont arrivés en 1982, les Salésiens de Don Bosco (quatre actuellement) animent la paroisse Saint-François Xavier et une station secondaire dénommée Gboje.

A celles-ci s'ajoute depuis 1995 le Foyer Don-Bosco pour les "enfants de la rue". Ce foyer abrite quarante enfants que les Salésiens veulent aider à réintégrer la vie sociale par la formation (un métier). A cet effet ils essaient de trouver des patrons chrétiens qui peuvent non seulement leur apprendre un métier, mais leur servir de modèles et les accompagner sur le parcours qui les conduit à devenir "d'honnêtes citoyens et de bons chrétiens".

A Cotonou, les Salésiens ont reçu de l'archevêque de Cotonou la responsabilité de l'animation de la communauté chrétienne de la paroisse Saint-Antoine de Padoue de Zogbo où ils sont arrivés en 1986. Outre cette paroisse, ils animent la communauté chrétienne Marie Auxiliatrice de Mèontin. Depuis, une nouvelle communauté chrétienne s'y est ajoutée dans le quartier Kouhouou à Sètovi. Son patron et protecteur est saint Jean Bosco.

En décembre 1990 est créée l'école professionnelle salésienne qui accueille et forme en électricité et en menuiserie des jeunes de Cotonou. A la rentrée prochaine, le second cycle va y commencer. Par ailleurs, on a inauguré en décembre 1995 le centre Don Bosco qui accueille des groupes de jeunes, d'enfants et d'adultes pour réunions, sessions, etc.

Les Salésiennes, c'est-à-dire les Filles de Marie Auxiliatrice sont aussi à Cotonou de

puis 1993. Elles s'occupent de la formation des jeunes filles au centre Laura Vicuña sis à côté du centre Don Bosco.

C'est en 1983 que les Salésiens sont arrivés à Parakou. Ils y ont fondé la paroisse Marie Auxiliatrice. Peu de temps après, ils ont créé le Centre d'apprentissage Don Bosco. Ce centre assure la formation en mécanique générale, mécanique automobile, menuiserie et électricité. Un internat vient d'y être construit.

Un postulat a été ouvert à l'intention des jeunes béninois. Ils y font l'expérience salésienne de prêtres et choisissent librement de devenir salésiens pour se mettre au service de leurs frères.

A Kandi devenu diocèse, les Salésiens sont arrivés en 1987. Ils y animent la communauté chrétienne de la Cathédrale de Kandi. Ils assurent la pastorale dans dix villages Mokolé. Un internat accueille les jeunes des villages qui n'ont pas de famille en ville et qui étudient au collège.

Le Bénin compte actuellement Vingt-quatre salésiens qui sont au service de la jeunesse béninoise (douze espagnols, un hollandais et onze béninois).

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LE RÉVÉREND PÈRE
DAMASE AGBODOYÉTIN
NOUS A QUITTÉS

Mardi 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste, le père Damase Agbodayétin, premier prêtre du diocèse d'Abomey a rejoint la maison du Père Céleste. Né en 1918 et ordonné prêtre de Jésus-Christ par S. E. Mgr. Louis Parisot, le feu révérend père Agbodayétin a dû entendre ces mots du Seigneur : « Bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Maître ».

QUARANTE SIX ANNÉES
AU SERVICE DE
L'ÉGLISE

Allons-nous oublier ce 1er juillet 1951 où la ville historique d'Abomey accueillait avec trompette et tambour son premier prêtre en la personne du regretté père Damase ? Dans la joie, on allait à la rencontre du Seigneur avec des coups de canon, des chants d'action de grâce et de remerciement au Seigneur. La même action de grâce devrait s'imposer face aux obsèques du père Damase Agbodayétin vicaire successivement à Azové en 1951, et en la paroisse sainte-Jeanne d'Arc d'Allada en 1953, le feu père fut nommé premier curé de la paroisse Saint-Antoine de Padoue de Houégbo en 1957. L'année 1965 l'accueillera dans son diocèse d'origine — Abomey — où il fut nommé curé de la paroisse de Ouessé Wogoudo. Il y resta 22 ans durant. La maladie à la trousse, le feu père fut obligé, en 1987, de quitter Ouessé pour la cathédrale Saints-Pierre et Paul comme prêtre résident d'où il partira en 1995 pour la



Révérend Père Damase Agbodayétin

maison des œuvres de Bohicon où il devrait être rappelé à l'Eucharistie éternelle

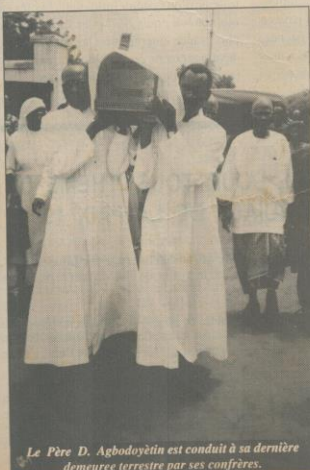
UN PÈRE SENSIBLE

Le père Damase a été un père sensible, doux et doté d'une générosité particulière à l'égard de tous ses fidèles et ses enfants adoptifs.

Le jeudi 3 juillet 1997, tout le clergé béninois et la communauté chrétienne s'étaient rassemblés pour les obsèques du regretté père. On notait, outre, la présence de nos évêques, celle des autorités politico-administratives.

Dans son homélie de circonstance, le célébrant principal, S. E. Mgr. Lucien Monsi-Agboka, évêque d'Abomey, a mis l'accent sur la simplicité du feu père, son zèle apostolique et sa générosité spéciale qui le poussait à tout donner sans rien garder. Le père Damase donnait tout jusqu'aux objets de cuisine. Il suffisait de lui exposer ses besoins. Le père Damase avait tout donné de son vivant. Il ne lui restait qu'une seule chose, son corps.

Que le Seigneur daigne accorder à son serviteur Damase la joie, la paix et le repos éternel au paradis. Amen.



Le Père D. Agbodayétin est conduit à sa dernière demeure terrestre par ses confrères.

Abbé Didier Boi

MONSIEUR ANDRÉ
VAN DEN BRONK

Le 13 mai 1997, dans sa Hollande natale, Mgr. Van Den Bronk s'est endormi dans le Seigneur, en sa 90ème année.

C'est une figure assez extraordinaire que celle du premier évêque de Parakou. Né à Velsen, au pays des tulipes, en 1907, il devint membre de la Société des Missions Africaines en juillet 1928 et fut ordonné prêtre à Hastings (Angleterre) le 19 décembre 1931. Missionnaire au Ghana de 1932 à 1946, il interrompit son apostolat de 1938 à 1940 pour sa perfectionner en droit canonique; ce qui lui valut d'être secrétaire de l'évêque, à Cape Coast, de 1940 à 1942.

Le 30 juillet 1946, il était nommé Co-adjuteur de Mgr. Girard, vicaire apostolique du Delta du Nil (Égypte) et lui succédait comme vicaire apostolique de 1950 à 1952. Selon son propre aveu, il avait été appelé en Égypte à cause de sa formation de gestionnaire. « J'avais reçu, me dit-il au cours d'une interview, une très bonne initiation à la comptabilité au cours de mes études primaires supérieures ».

En 1952, Rome le nommait évêque de Kumasi, au Ghana... à l'heure délicate des indépendances... puis à l'heure du Concile Vatican II. Il restera à Kumasi jusqu'en 1962... non sans avoir connu des épreuves qu'il supportera avec flegme, humour et un grand esprit surmaturel.

Amené à démissionner en faveur d'un évêque africain, il se retira à Abidjan, tout en étant consultant à Rome.

En 1964, Rome lui confia la charge du nouveau diocèse de Parakou, demi-part encore très étendue de l'immense Préfecture Apostolique du même nom, « Evêque défricheur », comme il se qualifiera lui-même, c'est dans ce Borgou, terre de mission par excellence, qu'il donnera toute sa mesure. « C'est ici que j'ai vraiment vécu ma vie missionnaire ». C'est au Borgou en effet qu'il put mettre en pratique sa devise épiscopale « Ad Sanitatem Gentium » (Pour la guérison des païens). Devise qu'il m'expliqua en ces termes : Tirée du chapitre XX de l'Apocalypse, cette devise me fut inspirée lors d'un cours de missiologie. Les chrétiens sont les feuilles de l'arbre de Vie, or ces feuilles doivent devenir un remède pour les païens ».

Mgr. Van Den Bronk arrivait à Parakou vers la fin du Concile Vatican II. Concile



Mgr. André Van Den Bronk

auquel il avait évidemment participé. « Au Concile, me dit-il, j'ai beaucoup appris, Je redoutais qu'on me considère comme un évêque aux idées un peu "farfelues" ! Je veux dire : aux idées trop avancées. Or je fus heureusement surpris de retrouver certaines de ces idées dans les débats du Concile. J'ai surtout retenu du Concile deux nouveautés majeures : l'Eglise, peuple de Dieu et la liberté. Ainsi c'est au Concile que j'ai appris à respecter les Noirs, notamment leur religion, leur culture ».

On peut être tenté de ne retenir des actes de ce successeur des apôtres que sa transparente et sage administration financière d'un jeune diocèse pourtant des plus démunis. « Après avoir fait mes classes en Égypte et au Ghana, j'étais rodé dans ce domaine. Je tenais avant tout au partage équitable et à la transparence... pour tous, y compris les religieuses. C'est une question de dignité et de fraternité ».

A propos de la pauvreté de ses ouailles, il me disait encore : « N'oublions pas leur pauvreté spirituelle... d'abord ! C'était la grande idée du Fondateur : « Aller vers les plus abandonnés de l'Afrique », notre Société des Missions Africaines est basée sur ce principe, cet idéal... il en va de même pour la mission du Christ sur terre : « J'ai pitié de cette foule, ils sont comme des brebis sans pasteur ».

Pour y remédier, Mgr. Van Den Bronk comptait d'abord, selon sa devise, sur la formation de bons chrétiens, afin que le Bariba se sente vraiment chez lui dans une Église-peuple de Dieu. Il se voulait surtout homme de dialogue : entre le Nord et le Sud, entre les chrétiens et les musulmans... qu'il trouvait ici beaucoup plus ouverts et accueillants que ceux d'Égypte et entre les catholiques et les protestants... qu'il connaissait de longue date, pour les avoir beaucoup « fréquentés » au Ghana où dans sa Hollande natale.

Il ne lui fut pas facile de garder courage et optimisme à la tête d'une Église encore naissante, presque à la manière d'un ermite au monastère de l'Étoile — qu'il considérait comme l'implantation la plus importante et la plus féconde de son diocèse — il avait toujours cru en l'efficacité de la prière. Il avait souhaité pour chaque village un groupe de « priants », non pas (encore) un groupe « de prière » pour des baptisés, mais un groupe, même tout petit de simples villageois priants... le reste, catéchèse, sacrement... viendrait à l'heure de Dieu ».

« Je ne suis pas pessimiste, dit-il, mais il faut savoir attendre l'heure de Dieu. Ce sera une Église convenable... si le petit nombre des chrétiens — notamment ceux du Sud — devient « remède », agent de guérison, pour les autres ».

L'Église de Parakou gardera fidèlement la mémoire de son premier évêque qui se voulait Béninois avec les Béninois. Il fut avec Mgr. Faroud et Mgr. Chopard-Lallier, leur père non seulement dans la foi la plus sereine, mais aussi dans une espérance confiante en l'heure de Dieu et dans une charité humble et respectueuse.

Paul-Henry Dupuis SMA

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

TROIS PREMIERS PRÊTRES BÉNINOIS...

(Suite de la page 8)

de pouvoir prêcher et anéantir les puissances du mal, il nous faut d'abord être et demeurer les compagnons assidus de Jésus. Restez avec Lui, cheminez avec Lui, fusionnez avec Lui et intériorisez sa mentalité, ses convictions, héritiez de son cœur, de sa patience et de son amour miséricordieux... Permettez à votre vie d'Apôtre de fleurir et de porter des fruits capables de faire venir de l'eau à la bouche de Dieu en plongeant vos racines en Christ Jésus. Ça ne sera pas facile. Accueillez donc avec patience les souffrances et la croix et même la mort si c'est nécessaire... Porté sur les ailes de l'Esprit, le véritable amour ne s'arrête pas en chemin. Il va jusqu'au bout.

Et pour conclure, le Pasteur déclare : « Comment, à ce point, ne pas laisser la parole à une humble servante du Seigneur s'adressant à son fils qui n'est autre que Don Bosco, le jour d'une de ses premières messes de jeune prêtre :

'Maintenant que tu es prêtre, tu es plus proche de Jésus. Je n'ai pas lu tes livres, mais rappelle-toi que commencer à dire la



messe, c'est commencer à souffrir. Tu ne t'en rendras pas compte tout de suite, mais peu à peu tu verras que ta mère t'a dit la vérité. A partir de maintenant pense seulement au salut des âmes et ne t'inquiète aucunement de ton sujet ? N'avez-vous pas l'impression en l'écoutant, d'entendre le Christ lui-même égrenant pour nous les exigences de la mission ? Alors, en auriez-vous peur ?

« Chers amis, je vous souhaite "bon vent" ! Uni à tous ceux et celles ici rassemblés pour rendre grâce, en ce beau jour de notre vie, je voudrais demander à Dieu pour vous et par l'intercession de

"maman Marguerite et de son fils Jean Bosco, l'efficacité de la parole" de votre vie, "pour pouvoir faire du bien" à des multitudes d'âmes ! N'oubliez jamais que le prêtre ne devient prêtre que lorsqu'il est prêtre dans sa vie et dans son action. (...)» Bon vent donc à nos frères Clément, Jean-Aurélien et Adolphe-Marie qui ont définitivement déclaré leur intention de recevoir la charge presbytérale, de s'engager à remplir leur ministère en communion avec leurs ordinaires, avec l'évêque dans le respect et l'obéissance.

Ordonnés, le frère Clément Séwa est envoyé en mission à Duékoué en Côte d'Ivoire; le frère Adolphe-Marie Coffi Akpoué ira travailler à la cathédrale Notre-Dame du Mont Carmel de Kandi au Nord du Bénin et le frère Jean-Aurélien Lemondo Kougbénou sera en la paroisse Saint François Xavier de Porto-Novo.

Puisse le Seigneur achever en ces premiers prêtres-salésiens béninois ce qu'il a commencé pour la gloire de Dieu et le salut de l'humanité.

Brice C. Onissou
Séminariste

REPONSE AU JEU
MOTS CROISÉS
de la page 5

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	P	A	R	T	I	A	L	I	T	E
2	A	L	E	R	T	E	E	R	U	
3	R	A	P	O	A	R	E	N	E	
4	T	R	E	F	L	E	A	N	C	
5	A	M	I	O	I	R	R	I	T	E
6	G	A	N	T	E					
7	E	N	T	E	N	T	E	S		
8	E	T	E	N	U	S	O	D	E	
9	S	E	N	E	E					
10	O	S	E	N	S	E	E	S		

REPONSE AU
JEU DES SEPT ERREURS
de la page 5

- 1°/- Pan de la manche de la chemise
- 2°/- Rideau derrière la tête.
- 3°/- Lèvre inférieure.
- 4°/- Antenne gauche de la télévision.
- 5°/- Goulot de la bouteille.
- 6°/- Etiquette de la bouteille.
- 7°/- Tête du buteur.

REPONSE AU JEU
CHIFFRES CODÉS
de la page 5

D = 6 ; I = 4 ; K = 3 ; A = 9.

LE VATICAN ENTRE À L'ORGANISATION
MONDIALE DU COMMERCEEN QUALITÉ D'OBSERVATEUR POUR
PROMOUVOIR LA SOLIDARITÉ

Le Conseil général de l'Organisation Mondiale du Commerce a approuvé à l'unanimité l'adhésion du Saint-Siège en qualité d'observateur à la Conférence générale de l'Organisation, ainsi qu'au Conseil général.

Par cette décision, "l'agence reconnaît expressément la nature particulière du Saint-Siège comme sujet souverain de Droit international et permet sa présence permanente dans les organes de gouvernement mentionnés, sans que soit posée la condition de ne pas négocier ultérieurement sa participation en qualité de membre", précise un communiqué publié au Vatican.

Le communiqué souligne "le lien étroit entre un ordre économique juste, la paix, le développement et la justice sociale", qui justifie la présence du Saint-Siège, déjà membre depuis 1963 de la Conférence des Nations unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED-UNCTAD en anglais). Depuis, le Saint-Siège a participé à toutes les sessions de la CNUCED, en suivant parallèlement l'évolution de l'Accord général sur le commerce et les tarifs (GATT), en vigueur depuis 1947.

Le communiqué rappelle que c'est suite aux changements intervenus au sein du GATT lors des négociations inaugurées à

Punta del Este en 1986 (l'"Uruguay Round") que, d'une part, les pays les plus avancés ont accepté de discuter de quasi tous les aspects de leur politique commerciale et d'ouvrir leurs marchés aux pays en voie de développement, et qu'est née, d'autre part, "le souhait unanime des autres pays de s'intégrer dans une série de négoc-

ciations globales". Un autre résultat de l'"Uruguay round", et peut-être son acquis le plus important, aux yeux du Saint-Siège, est la création, par la suite, de l'Organisation Mondiale du Commerce, dont le but est de mettre de l'ordre dans les échanges commerciaux, d'éviter les protectionnismes arbitraires et les initiatives unilatérales et de résoudre les litiges commerciaux entre les pays.

En participant au travail de l'OMC, le Saint-Siège "entend collaborer à la construction d'un système juridique économique multilatéral équitable" pour favoriser une plus grande entente entre les peuples et "le développement économique et social, en particulier des pays les plus pauvres".

ROME : LA JUSTICE POUR TOUS, THÈME DE
LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX 1998

Pour la XXXI^e Journée mondiale de la paix qui se célébrera le 1er janvier 1998, le Pape Jean-Paul II a choisi comme thème : "de la justice de chacun naît la paix pour tous".

Ce thème constitue, précise le bulletin de la salle de presse du Vatican, un appel à la responsabilité personnelle de chacun pour la construction de la coexistence dans la justice : "une condition indispensable pour la paix de tous". "La où manque l'une, l'autre manque" dit le communiqué.

Mais de quelle justice s'agit-il ? "Une justice à offrir aux autres". Cette aspiration à la justice se fait sentir, souligne le communiqué, aussi bien dans le domaine économique que dans les domaines culturel et politique. "Le 50^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, continue le bulletin, offre l'occasion d'approfondir le rapport entre justice et droits humains, sur lequel s'est arrêtée l'encyclique "Pacem in terris" de Jean XXIII."

(apic, csp/quebec)

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : UN TERRIBLE RÉQUISITOIRE LE CHANGEMENT DE PERSONNES À LA TÊTE DU PAYS NE SUFFIT PAS !

«Les pratiques condamnables d'hier s'observent encore aujourd'hui, même chez des chrétiens», s'insurgent les évêques de la République démocratique du Congo dans un message de sept pages intitulé «Lève-toi et marche». Publié à l'issue d'une session ordinaire de son comité permanent tenue récemment à Kinshasa, l'épiscopat estime que «le changement de personnes à la tête du pays ne suffit pas». La chute de l'ancien régime «n'entraîne pas automatiquement le changement souhaité». Les évêques dénoncent les horreurs et les actes de vandalisme : des parents et des enfants accusés de sorcellerie sont brûlés vifs. Des gens sont exécutés en public.

Dans ce «message d'encouragement et d'espérance», les douze signataires, parmi lesquels le cardinal Etsou, archevêque de Kinshasa, Mgr Ngabu (Goma), président de la Conférence épiscopale, et Mgr. Monsengwo (Kinsangani), prennent acte de «l'avènement du changement»; pour regretter d'abord que la «libération» est venue par une voie «qui reste un pis-aller, c'est-à-dire par une guerre». Une guerre imposée par un «système cynique qui a utilisé la force des armes contre une population non armée, qui tenait à son nouveau projet de société». Cette oppression, qui a coûté la vie à beaucoup de Congolais, a «d'une certaine manière contraint le peuple, à bout de patience et faute de mieux, à accepter et à soutenir une réaction armée comme l'ultime solution».

DIEU AVEC LE PEUPLE

Après «de longues années de dictature», le peuple «ne pouvait que manifester sa joie» et son espoir de voir se réaliser enfin le rêve d'un État de droit. Et les évêques de rendre grâce à Dieu, après que la misère du peuple leur a fait «craindre la pire», de ce que la lutte armée «a pu aboutir avec succès et de façon étonnamment rapide»; il paraît «évident que Dieu était avec nous», qu'il a «exaucé la prière du peuple».

Nombreux ont aussi été ceux qui ont posé des œuvres de miséricorde : dans une «chasse aux sorcières», ils ont risqué leur vie pour mettre à l'abri ceux qui étaient pourchassés. La vie d'évêques, de prêtres, de religieux, de religieuses et de fidèles a ainsi pu être sauvée. Tandis qu'on détruisait tout, notamment les infrastructures de l'Église, d'autres se sont organisés pour sauver ce qui pouvait l'être. D'anciens encore, malgré leur pauvreté, ont accueilli les réfugiés, les déplacés, les orphelins. Et «bien des militaires ont, au prix même de leur vie, refusé d'obéir à l'ordre de tuer».

ARROGANCE ET CYNISME

Il reste que certains «ont pris part à la désolation des autres». Les évêques rappellent les lynchages d'innocents, la recherche de boucs émissaires. Alors que la

population s'appauvrisait, certains se sont rempli les poches et ont vidé les caisses de l'État. «Avec arrogance et cynisme, une certaine classe politique n'a fait que se moquer des aspirations du peuple». Si l'avènement d'un État de droit a tardé, les évêques en rendent responsable la classe politique sans projets de société, qui «n'avait d'autre but que de freiner la réalisation des aspirations du peuple et maintenir celui-ci dans une situation de misère effroyable et de non respect de sa dignité».

La classe politique n'est pas seule responsable du blocage qui a eu lieu après la Conférence Nationale Souveraine, un forum «voulu par la majeure partie du peuple, et particulièrement souhaité par les évêques», dont le nouveau projet de société «reste valable». Une partie du peuple a participé au maintien de la dictature : «La classe politique, à laquelle nous aimons attribuer la responsabilité de l'échec, écrivent les évêques, aurait-elle réussi à tout bloquer si elle n'avait pas trouvé l'appui d'une partie du peuple ? N'avons-nous pas assisté à des scènes de xénophobie, menées et accomplies par des compatriotes contre d'autres compatriotes, scènes qui ont, au nom de l'alibi géopolitique, donné un sur-sis à un régime que nous avions pourtant tous ensemble désavoué ?».

ENFANTS BRÛLÉS VIFS

De telles pratiques s'observent encore aujourd'hui, après l'arrivée des nouvelles autorités, poursuit le message : «Nous assistons, en effet, à des spectacles de délation, à l'esprit de vengeance, à des règlements de compte, à des calomnies, à des dénonciations injustifiées. La plupart des pillages proviennent simplement de la jalousie. Il y en a qui ne veulent pas travailler, mais seulement profiter du travail des autres. Sans vergogne, ils confisquent les biens d'autrui et se rendent maîtres de ce qui ne leur appartient pas. D'autres brûlent des véhicules et incendient tout sur leur passage. D'autres encore se rendent justice eux-mêmes. Le recours au «collier» devient monnaie courante. Ainsi, des parents ou des enfants, accusés de sorcellerie, sont brûlés vifs. Quelle horreur ! Malheureusement, une certaine médiatisation contribue à banaliser la vie humaine et encourage certains à poser les mêmes gestes ignobles».

Le plus grand regret des évêques est de voir des chrétiens prendre part à ces actes de vandalisme. Le scandale est «à son comble» quand ils participent au pillage et à la destruction des biens de l'Église (écoles, hôpitaux, foyers sociaux...), qui sont pourtant là pour eux, ce qui montre qu'ils «n'ont jamais compris la finalité de ces infrastructures et qu'en réalité, enfermés dans leur égoïsme, ils ne se sont jamais convertis».

MISE EN GARDE AUX AUTORITÉS

Les évêques constatent par ailleurs que «certaines nouvelles autorités» posent «des actes qui ne respectent pas la dignité des personnes humaines». Et ils avertissent : «La joie du peuple vis-à-vis de la libération perdurera seulement dans la mesure où les nouveaux dirigeants poursuivront et réaliseront progressivement les aspirations du peuple. Or, celui-ci devient de plus en plus inquiet. Il est mal à l'aise quand il remarque par-ci par-là des gestes, soutenus par de nouveaux responsables, qui vont à l'encontre des caractéristiques d'un État de droit». Les évêques dénoncent ici : «la justice expéditive sans le moindre procès; des mutilations corporelles, des personnes brûlées ou exécutées en public; les scènes de violence; la réquisition d'églises ou d'écoles pour des fins impropres à leur but; l'incitation à la haine envers les soi-disant ennemis du peuple, etc.».

Tout ceci montre à suffisance que «le changement de personnes à la tête du pays ne suffit pas», que «la chute de l'ancien régime n'entraîne pas automatiquement le changement souhaité». En réalité, «seuls la conversion des cœurs et le changement radical des mentalités» aideront à édifier une société plus juste et plus fraternelle. Les évêques appellent ici toutes les couches sociales du peuple à assumer leur part de responsabilité afin que surgisse une société nouvelle. Ils demandent aux nouveaux dirigeants de ne jamais oublier que «c'est l'ensemble du peuple qui est acteur de son destin».

Les évêques invitent enfin les agents pastoraux à prendre part à la reconstruction, notamment en éduquant au sens des valeurs morales et spirituelles, en aidant à comprendre les enjeux de la démocratie, «notamment dans les élections politiques».

(apic/cip/pr)

LIBERIA : CHARLES TAYLOR JOUE LA CARTE DE L'OUVERTURE



clefs joué par ces deux pays n'est démenti de personne : Le Nigeria, poids lourd au sein de la CEDEAO, a fait figure, durant le conflit libérien, de bras armé de cette institution. Concernant le Liberia et la Côte d'Ivoire, en tant que pays voisins et amis, ils ont des intérêts communs, et Charles Taylor, au fort des hostilités sur le terrain ne s'est pas privé d'en tirer parti pour conforter sa position personnelle.

Assuré du soutien constant ivoirien, Charles Taylor pouvait sans surprise plaider, depuis Yamoussoukro, pour l'aide à la reconstruction de son pays.

Sur le plan intérieur, il s'efforce jalousement de jouer la carte de la réconciliation. Ainsi M. Roosevelt Johnson, un ancien rival se voit confier le porte-feuille du Développement rural dans le gouvernement. Ce cabinet compte pour le moment 16 membres dont 12 sont des fidèles partisans de Charles Taylor. On se rappelle que Johnson était un des pires ennemis du nouveau Président libérien qui, aux heures chaudes de la guerre civile, avait tenté de le faire arrêter, ce qui avait provoqué des affrontements graves à Monrovia mis à feu et à sang.

Ces signes d'ouverture seraient-ils simplement symboliques ou suffisants aux yeux des opposants pour faire confiance au nouveau maître de Monrovia ? Là-dessus, les avis sont plutôt partagés.

Evariste Dégla

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE MINIMUM SOCIAL COMMUN AU BÉNIN

Selon les études récentes réalisées par le PNUD sur le profil de la pauvreté au Bénin, 33% des ménages ruraux et 31% des ménages urbains se situent en dessous du seuil de la pauvreté. D'une manière générale, il est aisé de constater que les populations souffrent de façon chronique de plusieurs déficiences dues à l'insécurité alimentaire, à l'analphabétisme, aux difficultés d'accès aux soins de santé primaire... et à leur incapacité de générer des richesses de façon durable. Cette réalité interpelle toutes les Béninoises et tous les Béninois en particulier tous ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir où le seront demain.

Dès lors, et en vue de pallier la catastrophe menaçant l'existence même des populations, le gouvernement entend, semble-t-il, mettre en place une nouvelle politique qui permettra, d'une part, de soutenir leur effort, de faire face à ces différentes difficultés et, d'autre part, de mettre à la disposition de chaque Béninoise et chaque Béninois un minimum de services essentiels à une vie digne. Voilà qui fonde la tenue, du 4 au 6 août dernier, du colloque international sur le minimum social commun (MSC) et le développement au quotidien. Cette rencontre a réuni plus de 300 délégués venus du monde entier. Le jeu en vaut la chandelle d'autant qu'à l'analyse des besoins de la population béninoise en matière d'équipements sociaux, on est obligé de raisonner en terme de minimum, selon le professeur John Levy dans son exposé introductif sur le cadre stratégique du minimum social commun. De ce point de vue, le conférencier devrait indiquer que certaines catégories de la population méritent d'être mieux soutenues que d'autres, de même certaines régions du pays ont besoin d'être mieux encadrées que d'autres afin de renforcer la solidarité nationale. Ce faisant, l'objectif est de tirer par le haut ceux qui sont en retard et non pas de freiner les plus dynamiques. Dans tous les cas, l'équilibre indispensable à réaliser entre les différentes couches de la population pour renforcer la solidarité nationale passe nécessairement par la production de la richesse et par l'attitude des différents acteurs de la société à assurer la durabilité de cette production de richesse. En outre, c'est autour de cet idéal que peuvent se dessiner les grands enjeux nationaux qui dépendent, en grande partie, de la capacité de l'État à mettre en place un cadre cohérent de négociations avec les forces vives de la nation. Et c'est à cet effet que les trois jours de débats ont permis de discuter fondamentalement d'un cadre de négociation en vue de l'adoption d'un nouveau contrat social qui devrait sous-tendre la satisfaction des besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se soigner, s'instruire et se vêtir. Ainsi, à travers neuf ateliers, différents thèmes ont été débattus à savoir :

- 1 — minimum social commun, contenu et stratégie au niveau social ;
- 2 — minimum social commun et programme de lutte contre la pauvreté. Quelle articulation et complémentarité ? ;
- 3 — quel partenariat entre les différentes parties prenantes du minimum social commun ? ;
- 4 — identification des actions à court et à moyen termes ;
- 5 — facteurs de croissance et faisabilité ;
- 6 — systèmes de financement décentralisés et financement des coûts récurrents ;
- 7 — MSC - UCD : conditions de mise en œuvre et relation avec la décentralisation ;
- 8 — MSC, renforcement des capacités et programmes de recherche / développement ;

9 — contribution des hommes d'affaires et des professionnels de multiples pays africains et asiatiques.

En définitive, quant au concept du minimum social commun, le colloque a validé deux principes majeurs : son caractère dynamique et modulaire en fonction des réalités de chaque espace géographique ; ensuite cinq composantes essentielles ont été retenues pour la définition du minimum social commun à savoir :

- l'éducation à travers ces différents éléments qui sont la formation, l'alphabétisation, la communication et l'échange du savoir ;
- l'accès aux services et aux soins de santé primaire ;
- la sécurité alimentaire ;
- le développement de capacités à gérer les ressources ;
- le désenclavement.

Nombreux sont les obstacles liés à la réalisation de ces objectifs : le problème de la coordination, entre tous les acteurs, la mauvaise connaissance des réalités locales, l'inadéquation de certaines structures, la faible participation des populations à l'identification et à la mise en œuvre des stratégies de développement au niveau local.

La réalisation du minimum social commun doit obéir, selon le colloque, à une nouvelle pédagogie qui vise à :

- adopter des approches participatives,
- approfondir une meilleure connaissance des réalités locales,
- améliorer la bonne gouvernance,
- impliquer davantage les acteurs de la société civile à la démarche par l'élaboration et la mise en œuvre d'une planification participative.

Dès lors, il est nécessaire pour l'État d'affirmer une volonté politique en matière de lutte contre la pauvreté. Cette volonté doit permettre la pratique de la bonne gouvernance, l'accélération du processus de décentralisation, l'instauration d'un dialogue permanent entre les différents acteurs du développement, le renforcement des différents programmes de lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, pour une synergie entre tous les acteurs de développement, il convient de changer les mentalités afin d'aboutir à la formation de l'homme nouveau, producteur et consommateur libre et qui sait partager. Pour ce faire et face aux exigences du minimum social commun,

— l'État doit redéfinir son rôle et rester plus proche des administrés afin de mieux écouter leurs doléances et d'y faire face correctement ;

— les partenaires au développement doivent changer leurs approches sur le terrain ;

— les ONG doivent aider les populations à la base à mieux diagnostiquer leurs besoins. Elles doivent favoriser la circulation et la diffusion des informations sur les opportunités essentielles ;

— la société civile doit veiller au mieux-être de la communauté en collaborant davantage à la prise des décisions et à leur exécution ;

— les partis politiques doivent s'occuper de l'éducation civique et de l'éveil de conscience des militants de base.

Et pour répondre à la préoccupation d'identification des actions à court terme et moyen terme en vue d'atteindre le MSC, les politiques et stratégies relevées dans le cadre du colloque dépendent des conditions structurelles telles que :

- 1 — la volonté du gouvernement, des acteurs politiques et de la société civile à faire du MSC une priorité de développement socio-économique ;
- 2 — la mise en œuvre des mécanismes de contrôle et de gestion transparente des ressources publiques ;
- 3 — l'efficacité et la crédibilité du système de sécurité publique et de l'appareil judiciaire ;
- 4 — la définition du cadre réglementaire du régime foncier du Bénin ;
- 5 — le respect des lois de la République par tous à commencer par les autorités politico-administratives ;
- 6 — la garantie de la paix et la justice sociale ;
- 7 — le développement d'une éthique de travail qui repose sur la valorisation de l'excellence et sur la défense des intérêts nationaux.

Le MSC, en tant que facteur de croissance, implique des actions concrètes qui portent sur : l'amélioration de l'habitat, l'amélioration des pistes rurales à partir du pavage de celles-ci par la taille de pierres pouvant devenir un facteur d'entraînement d'économie de certaines régions. Alors pour faire face aux problèmes de financement et de coûts récurrents du MSC, il est nécessaire :

- de renforcer et de diversifier les institutions de micro-financement en recherchant une complémentarité entre elles ;
- de renforcer et d'améliorer l'accès des promoteurs de micro-projets aux structures de financement décentralisées ;
- de départementaliser et de diversifier les dispositifs de financement de micro-crédits ;
- d'améliorer la contribution des banques au financement de l'économie, particulièrement des micro-projets.

Ainsi la constitution des unités communautaires de développement (UCD) s'avère nécessaire dans le cadre de la décentralisation et de la déconcentration des pouvoirs ; c'est à travers le statut des UCD que doivent se définir les liens devant exister entre les structures et les pouvoirs locaux. Quant aux capacités et programmes de recherche de développement, les actions pratiques dans ce sens peuvent se résumer en trois points :

- la collecte et la vulgarisation des informations sur les techniques appropriées ;
- la promotion de l'auto-organisation à la base par la synthèse et la diffusion des expériences mobilisatrices ;
- la promotion et le renforcement du programme de recherche de développement.

La contribution des hommes d'affaires et de professionnels de multiples pays africains et asiatiques exige :

- que la nation puisse créer suffisamment de richesse pour autofinancer les ressources nécessaires à la jouissance du MSC.
- que l'on puisse aider le Bénin à générer ses ressources par la croissance économique.

Ces exigences selon le colloque demandent :

- * de pouvoir formuler une vision des objectifs et des axes par lesquels on doit intervenir ;
- * ces axes se focalisent sur l'amélioration constante de l'environnement propice au développement économique. Cet environnement porte sur plusieurs aspects :
 - la formation et l'éducation ;
 - la promotion des opportunités commerciales et industrielles ;
 - l'amélioration des structures économiques qui influent sur la vie économique ;
 - la possibilité de créer un réservoir d'idées.

Au regard des difficultés et contraintes qui entravent davantage le développement, il est plus que urgent de penser autrement le développement devant garantir la survie des Béninoises et Béninois. En cela le colloque sur le minimum social commun n'aura pas manqué de générer des idées quoiqu'elles ne soient pas réellement tout à fait nouvelles. Mais le plus important et immédiat est que l'État se donne les moyens de faire face réellement aux défis du développement tels que ceux relatifs à la participation effective de tous les acteurs de la vie publique aux différentes actions qui nécessitent l'aboutissement du MSC ; toutes choses indispensables

- à la réalisation de Programme national de l'emploi,
- à la mise en place effective du processus de décentralisation,
- à une meilleure mobilisation des ressources nationales,
- à une meilleure cohérence des actions gouvernementale et à l'efficacité de l'administration publique dans la mise en œuvre des différentes tâches définies par le pouvoir public,
- à l'amélioration de la qualité de vie et
- à une meilleure gestion des ressources humaines.

Autant d'idées à traduire en pratique pour un réel minimum social commun.

A. S.

